



RAPPORT D'ACTIVITES AMAHC

2022

TABLE DES MATIÈRES

LE MOT DE LA DIRECTRICE	3
LE RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE	4
LES SERVICES ET DISPOSITIFS	7
LE SERVICE D'ACCUEIL COLLECTIF DE JOUR (SACJ).....	7
LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT A LA VIE SOCIALE (SAVS)	19
LES ACTIVITES TRANSVERSALES SAVS -SACJ	35
LE DISPOSITIF LOGEMENT D'ABORD (LDA).....	38
LE SERVICE LOISIRS ET VACANCES ACCOMPAGNES (SLVA)	39
LE SERVICE FORMATION.....	48
LES SERVICES SUPPORT	51
LA VIE INSTITUTIONNELLE	55
LE COMITE DES PERSONNES CONCERNEES (CPC)	55
LE COMITE PROMOTION ET COMMUNICATION.....	57
LE CENTRE DOCUMENTAIRE	57
LE GROUPE D'ENTRAIDE MUTUEL : GEMOTION	58
LES PERSPECTIVES 2023.....	59

LE MOT DE LA DIRECTRICE

Nous sommes ravis de vous présenter notre rapport d'activité 2022.

Cette année a été encore une année riche en évolution et projets. La participation, les notions de rétablissement et le développement du pouvoir d'agir des personnes concernées ont fait partis intégrants de nos actions.

Le projet associatif 2022 – 2026, dans un premier temps, il s'inscrit dans la continuité et le développement des actions engagées et a donné lieu à la modification des statuts permettant la pleine et entière participation des personnes concernées au sein de notre gouvernance. S'en est suivi, les projets de service, déclinaison au plus près du cœur de métier des axes stratégiques définis. Là encore la participation des personnes concernées, des administrateurs et des professionnels ont permis de créer cette belle dynamique en action au Service d'Accueil Collectif de Jour et au Service D'Accompagnement à la Vie Sociale.

Le service Loisirs et Vacances Accompagnés, a aussi retravaillé sur ses missions, et s'est penché sur la redéfinition des besoins des personnes concernées pour se doter d'une feuille de route pour les années à venir autour de la segmentation de l'offre.

Une réorganisation des services, après un long travail initié en 2018, a permis d'optimiser et offrir des espaces plus accueillant et/ou important aux personnes et professionnels. Cette démarche s'est accompagnée de travaux importants pour la Canille, et une demande de subvention pour une rénovation énergétique des locaux de Vaise.

Au même titre, tout un travail de structuration des fonctions supports et des services a été initié et a permis création de nouvelles fonctions à moyen constant. La mobilité interne et la montée en compétence des professionnels a été privilégiés dans la création de nouveaux postes.

AMAHC reste très présent au niveau du territoire et participe aux nombreux travaux en cours, et notamment autour du Projet Territorial de Santé Mental, des couleurs de l'accompagnement, du Collectif Logement Rhône, du Collectif Handicap 69 et de la Coordination 69.

L'association soutient le Groupe d'Entraide Mutuel Gemotion.

Enfin, cette année 2022 marque la période de bilan du Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyen (CPOM) 2018-2022 et son renouvellement pour 2023 – 2027.

Toutes ces réalisations et actions ont été rendues possibles grâce à la participation des personnes concernées, à l'engagement des professionnels, des bénévoles et membres de la gouvernance.

Je les en remercie chaleureusement et vous souhaite bonne lecture !

LE RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

Bonjour à tous et merci d'être présents à cette nouvelle assemblée générale d'AMAHC. C'est avec plaisir que nous vous accueillons dans les locaux du Club de Vaise qui devraient recevoir un coup de jeune dans les semaines qui viennent. J'en reparlerai tout à l'heure.

Merci à tous nos partenaires d'être présents ! Certains d'entre vous sont fidèles depuis de longues années à association et je les en remercie particulièrement.

Je ne voudrais pas dérouler cette assemblée générale sans évoquer la mémoire de Bernard Valette décédé le 27 avril au cours de l'inauguration de la Canille. Bernard faisait partie du Comité des Personnes Concernées depuis l'origine, il faisait partie du Conseil d'Administration depuis plusieurs années aussi et était entré au Bureau en juin dernier dès que les statuts le lui ont permis. Fréquentant la Canille depuis très longtemps, il s'est donc beaucoup investi dans notre association. Je voudrais que nous lui rendions hommage par une minute de silence.

En relisant mon rapport moral de l'an dernier j'évoquais la première Assemblée Générale en présentiel après le COVID. Ce temps de confinement et de limitation importante de notre mode habituel de fonctionnement nous paraît très loin maintenant. Mais rappelons-nous qu'il a entraîné beaucoup de souffrances en particulier psychiques, ce qui a cependant permis à nos sociétés de prendre conscience de la fragilité de la santé mentale de tous, de retenir l'importance d'en prendre soin et d'accepter que nous puissions tous être concernés un jour ou l'autre par un problème de santé mentale. C'est un grand pas qu'a ainsi fait notre société. Ce grand pas, espérons-le, devrait permettre une moindre stigmatisation des personnes qui vivent avec des troubles psychiques, une meilleure reconnaissance de leurs droits de citoyens et une amélioration leur inclusion sociale. C'est la mission d'AMAHC de travailler à ce que cet objectif se rapproche.

Cette pandémie nous a aussi appris à utiliser la visioconférence lorsque c'est possible et souhaitable et, sans bien sûr, remplacer les relations directes, ce mode de communication facilite grandement le travail à distance. Cette pandémie nous a aussi appris à nous protéger et, par exemple à porter un masque lorsque nous avons un rhume, une angine, une bronchite. Dans d'autres pays, cette précaution était présente depuis de nombreuses années et je me réjouis que nous ayons acquis cette habitude.

Alors que s'est-il passé à AMAHC au cours de l'année 2022 ?

Tout d'abord, nous avons validé notre projet associatif 2023/2027. Cela s'est fait au cours d'une Assemblée Extraordinaire qui a eu lieu 1^{er} mars 2022. Je rappelle que le projet a été construit tout au long de l'année 2021 en mobilisant beaucoup de personnes concernées et de professionnels au cours de nombreux groupes de travail. Ce projet nous a permis de réaffirmer nos valeurs : Liberté, Humanité, Proximité, Temporalité.

Il nous a aussi permis d'avancer sur un certain nombre de sujets primordiaux pour l'évolution de nos accompagnements et indispensables pour améliorer la qualité de vie des personnes concernées.

Je rappellerai les 4 grands objectifs que nous nous sommes donnés :

- Pérenniser développer, amplifier et structurer la participation
- Développer les pratiques de rétablissement et la pair aideance au sein de l'association
- Développer les missions de formation auprès des personnes concernées, des professionnels, des stagiaires et des bénévoles
- Développer la démarche qualité, et la circulation de l'information en diversifiant ses outils auprès des différentes parties prenantes

A l'occasion de cette Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} mars 2022, nous avons également modifié nos statuts afin de les rendre en conformité avec notre nouveau projet. Deux points importants à retenir :

- 1- Il n'y a plus de collège spécifique pour les personnes concernées. Elles peuvent faire partie de l'association comme tout un chacun et donc participer aux instances de gouvernance comme tout un chacun y compris au Bureau. Le Comité des Personnes Concernées élit deux de ses membres pour siéger au Bureau (un titulaire et un suppléant).
- 2- Nous avons gardé notre nom d'AMAHC mais en changeant les termes. Nous devenons « Accueillir pour le bien être en santé Mentale, Accompagner dans l'Habitat et la Cité ».

Je laisserai Katia Amoretti, les personnes concernées et les équipes présenter ce qui s'est mis en route dès 2022 afin de commencer à concrétiser ce projet et en particulier la construction de nouveaux projets de services pour le SAVS et le SACJ mais aussi la mise en place du service Qualité et du service Formation. Le Services Loisirs et Vacances Accompagnés est aussi en pleine réflexion afin de mieux adapter les propositions aux besoins des personnes.

L'autre grand chantier de l'année 2022 a été la restructuration des sites dans un souci d'optimisation des locaux mais aussi de meilleur service pour les personnes concernées.

Tous les déménagements ont eu lieu entre septembre et décembre 2022.

Ainsi Rue Voltaire, nous avons aujourd'hui la Direction et les fonctions supports dont la Comptabilité, les Ressources Humaines, la Qualité et la Formation ainsi que le Service Loisirs et Vacances Accompagnés. Rue Denfert Rochereau à la Croix Rousse est regroupé l'ensemble du SAVS et le Logement D'Abord, le SACJ est installé sur deux sites : le Club ici à Vaise et la Canille rue Quivogne dans le 2^{ème} arrondissement. Nous avons donc abandonné notre vieux local de la Canille à la Croix Rousse. Ces changements ne se sont pas faits sans difficulté. Il est toujours difficile de changer, de quitter des lieux que l'on connaît depuis longtemps avec un cadre auquel on est habitué. Aussi bien pour les professionnels que pour les personnes concernées, il s'agit d'un véritable deuil, tout particulièrement pour le SACJ. Une fois installé, on peut investir ce nouveau lieu pour la Canille ou investir différemment Vaise. La Canille a pu bénéficier de travaux qui rendent cet espace très sympathique. Le site de Vaise pour le Club va bénéficier dans les semaines qui viennent de travaux très importants afin de rendre les lieux plus confortables mais aussi de réduire les fuites énergétiques. Je voudrais à cette occasion remercier La Métropole qui nous a accompagnés financièrement sur ces travaux ainsi que notre bailleur qui a pris sa part en tant que propriétaire.

Le changement, c'est aussi l'occasion de nouvelles rencontres, de nouveaux partenariats et finalement de nouvelles pratiques.

Je voudrais remercier bien vivement tous les acteurs de ces changements qui, à un titre ou à un autre, ont apporté leur pierre à cet édifice. Les personnes concernées d'abord qui ont pu craindre pour certaines un changement important de leurs habitudes, les professionnels qui ont dû se projeter d'une manière différente, organiser et sécuriser les déménagements et accompagner les personnes concernées dans ces changements mais aussi la Direction bien sûr.

Nous avons donc débuté 2023 dans une configuration nouvelle de notre association avec des perspectives dans l'année d'amélioration des locaux. J'ai cité Vaise mais nous aurons également des travaux à Voltaire afin de rajeunir le site !

Parallèlement nous sommes restés très présents dans nos partenariats, Coordination 69, Les Couleurs de l'Accompagnement, le Collectif Logement Rhône, Handicap 69, le Collectif « Tous et Toutes concerné.es », l'association Espairs. A propos des Couleurs de l'Accompagnement, j'insisterai sur la refonte du projet associatif qui a été travaillé tout au long de l'année 2022 et qui a abouti à préciser les ambitions qui étaient les nôtres comme par exemple valoriser les actions innovantes de nos associations, développer nos coopérations, développer la pair-aidance, poursuivre nos campagnes de lutte contre la stigmatisation. Un autre aspect de ce nouveau projet est de mobiliser davantage les professionnels de terrain dans cette collaboration inter associative. Deux rencontres plénières par an nous permettront d'échanger sur nos ambitions respectives et nos opportunités de collaboration. Chaque association pourra y être représentée par 10 personnes, personnes concernées, professionnels et administrateurs.

Nous sommes également toujours très mobilisés dans la mise en œuvre du Projet Territorial de Santé Mentale. La promotion du pouvoir d'agir des personnes concernées, dans une perspective de soutien afin que chacune puisse accomplir son propre parcours de rétablissement sous-tend toutes les actions du PTSM. Notre projet associatif est bien sûr en phase avec ces propositions.

Je suis sûre que cette année 2023 nous permettra de nouvelles avancées.

LES SERVICES ET DISPOSITIFS

LE SERVICE D'ACCUEIL COLLECTIF DE JOUR (SACJ)

I. Le service en mouvement

Les déménagements

Jusqu'en 2022, le Service d'Accueil Collectif de Jour était organisé autour de 3 sites : La Canille à la Croix-Rousse, Les clubs entre Vaise (Lyon 9) et Voltaire (Lyon 3). Suite à une réorganisation des sites pour l'ensemble de l'association, le SACJ a vécu deux déménagements.

- *La Canille :*

Située à la Croix-Rousse depuis une trentaine d'année, la café animation a déménagé à Perrache, dans le quartier de la Confluence. Ce déménagement a permis d'intégrer des locaux remis à neuf, en bon état, et avec une meilleure accessibilité pour les personnes concernées. L'équipe s'est mobilisée tout au long de l'année 2022 pour penser l'aménagement des nouveaux locaux, la décoration, mais aussi accompagner les personnes concernées dans ce changement important. En amont, l'équipe a proposé des découvertes du nouveau quartier, l'apprentissage et le repérage des trajets en transports en commun, et surtout elle a pris le temps de rassurer les personnes accueillies au fur et à mesure des étapes de ce déménagement. L'emménagement a été finalisé mi-décembre 2022, avec une ouverture aux personnes concernées le 19.12.22. 2023 sera l'année de l'inauguration, de la prise de repères, de l'inscription du site dans le nouveau territoire avec des projets à construire pour continuer d'apporter un accueil de qualité pour les personnes concernées.

- *Le Club de Vaise :*

Avec un accueil réparti sur 2 sites : mardi-mercredi à Vaise et jeudi-vendredi à Voltaire, depuis une quinzaine d'année, Les Clubs se sont recentrés sur un seul site à Vaise pour évoluer en tant que « Le Club de Vaise ». Ce déménagement a été finalisé le 26 septembre 2022, après la mobilisation de l'équipe pour penser le regroupement de 2 sites en un, et accompagner les personnes concernées allant sur le site de Lyon 3 (Voltaire) dans le repérage des lieux et trajets pour continuer d'être accueillies sur Vaise. L'équipe continue de renforcer le rayonnement du Club sur le territoire de Vaise à travers de multiples partenariats et réseaux, et propose un accueil continu sur la semaine. Le réaménagement des locaux, en lien avec les personnes concernées, permettra à l'équipe et aux personnes de continuer de faire évoluer ce lieu atypique et chaleureux.

Les équipes : vers une harmonisation des pratiques et de l'organisation

2022 a été marquée par des mouvements également au niveau des ressources humaines. Concernant l'équipe du Club de Vaise, 2 professionnels ont choisi de partir vers de nouveaux horizons, un premier départ en mai 2022, un second fin décembre 2022. Nous avons accueilli 1 nouvelle professionnelle en août 2022, et une

alternante en formation d'éducatrice spécialisée pour compléter l'équipe en septembre 2023. Un rééquilibrage des ETP sur l'ensemble du Service d'Accueil Collectif de Jour a été opéré de la façon suivante :

EQUIPES	FONCTIONS	ETP 2021	ETP 2022	EFFECTIFS
CLUB	Educateur spécialisé	1	0,7	1
	Animateur socio-éducatif	0,7	0,7	1
	Technicienne de l'Intervention Sociale et familiale (TISF)	1	1	1
	Aide médico-psychologique (AMP)	1	1	1
	Infirmière diplômée d'état (IDE) détachée du Vinatier	1	1	1
	SOUS TOTAL		4,7	4,5
CANILLE	Moniteur éducateur (ME)	0,5	0,5	1
	Master 1 sciences de l'éducation – Travail social, santé, handicap	0,76	0,8	1
	Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport - mention animation sociale	0,76	0,8	1
	Master 2 psychologie du développement	0,76	0,8	1
	Animatrice	0,76	0,8	1
	Art thérapeute par la danse	0,76	0,8	1
SOUS TOTAL		4,3	4,5	6
TOTAL		9	9	11

Suite au départ de la responsable de service précédente, une nouvelle cheffe de service a pris ses fonctions fin aout 2022.

Une bénévole présente depuis de nombreuses années sur le club de Vaise continue de proposer des ateliers le mardi matin : Qi-Gong, et jardinage.

Nous continuons d'accueillir des stagiaires sur les 2 sites : 1 en licence de psychologie, 1 en en master 1 en science de l'éducation, 1 en formation d'éducateur spécialisé.

II. Les personnes concernées

• *Le profil des personnes accueillies*

Le Service d'Accueil Collectif de Jour, répartis sur 2 sites, accueille des personnes adultes présentant un trouble psychique stabilisé. Le principe de notre accueil de jour est de se détacher du soin, et de cibler l'accueil sur le rétablissement et le bien-être de la personne. Par conséquent, nous n'avons pas de données statistiques concernant les différents diagnostics des personnes concernées. Le public est hétérogène, tous diagnostics confondus : dépression, bipolarité, schizophrénie, Troubles du Spectre Autistique..., à des stades différents du rétablissement. Il présente ainsi des besoins divers :

- en matière de santé somatique ou psychique,
- en matière d'autonomie : avec l'entretien personnel, pour prendre des décisions adaptées, en lien avec les relations et les interactions,
- pour la participation sociale,
- pour l'insertion sociale,

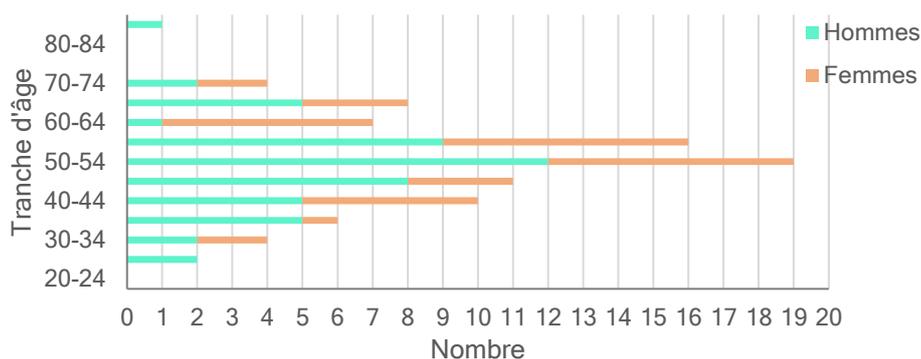
Un travail avec un appui sur la nomenclature SERAFIN-PH pourra s'engager en ce sens sur 2023-24 afin d'affiner les caractéristiques du public accueilli dans toute sa diversité.

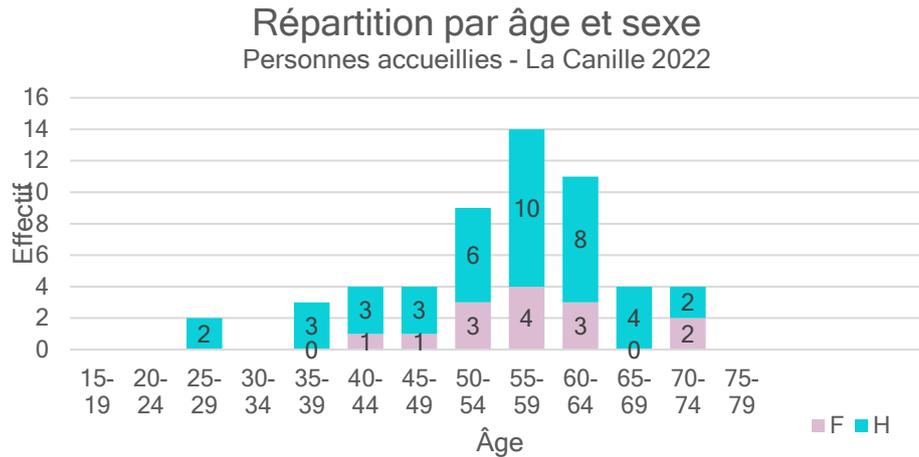
D'un point de vue socio-démographique, les deux sites du SACJ accueillent sensiblement le même public, **principalement des hommes**, avec un écart plus marqué à la Canille que sur le club de Vaise.

	2022		2021	
	La Canille	Le Club Vaise	La Canille	Le Club Vaise
Hommes	73%	59%	67%	62%
Femmes	27%	41%	33%	38%

Nous observons une légère évolution, avec **une augmentation du public masculin pour la Canille**, et une **évolution du public féminin pour le Club de Vaise**.

Effectifs par Tranche d'âge et Sexe
Inscrits sur les CLUBS - 2022

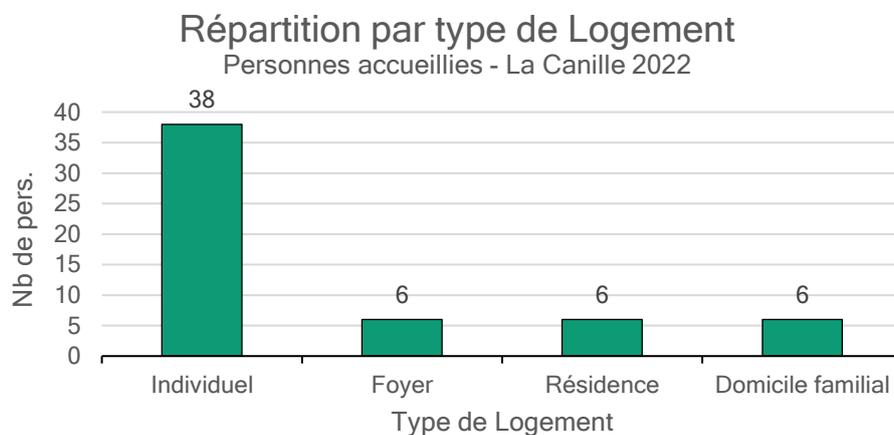
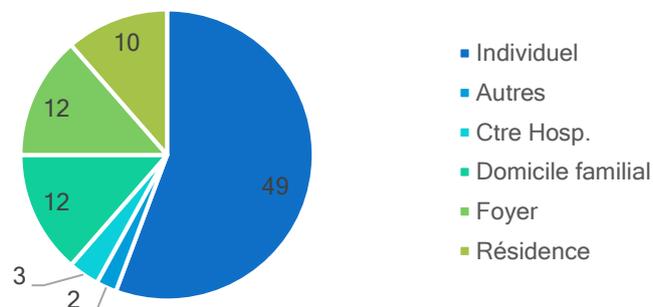




La **moyenne d'âge continue d'augmenter pour le club de Vaise**, passant de 51 ans en 2021 à **52,5 ans** en 2022. Toutefois, nous observons l'amorce d'une **baisse de la moyenne d'âge pour le site de La Canille**, avec une moyenne d'âge passant de 56 ans en 2021, à **55 ans** en 2022.

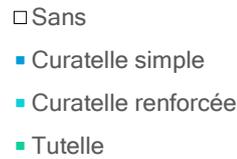
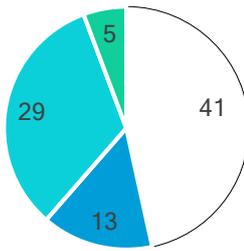
Type de Logement

Inscrits sur les CLUBS - 2022

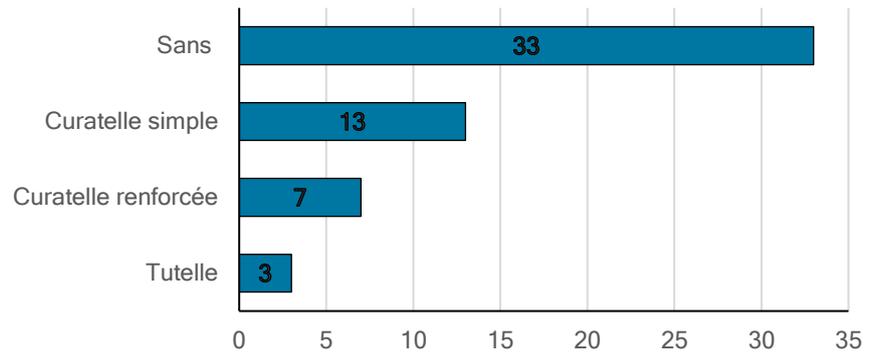


Les personnes accueillies vivent principalement en logement individuel, de façon autonome, ces données chiffrées sont relativement stables depuis 2021.

Type de Protection juridique Inscrits sur les CLUBS - 2022



Type de Protection juridique Personnes accueillies - La Canille 2022



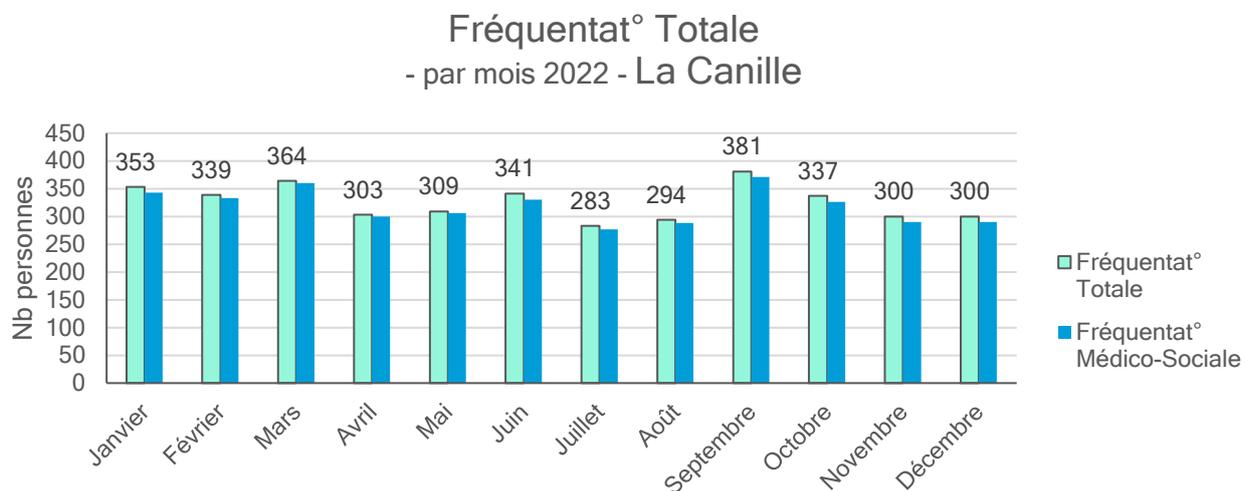
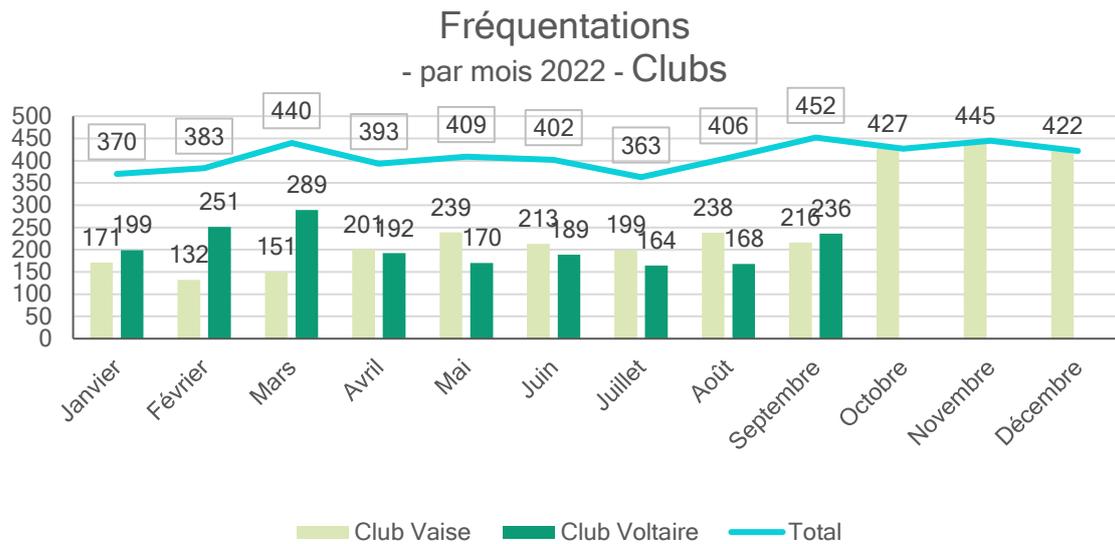
Globalement, une petite majorité des personnes accueillies au SACJ sont sans mesure de protection juridique. Ces données n'ont pas changé entre 2021 et 2022 pour La Canille. En revanche, au club de Vaise, nous observons une baisse des personnes concernées par une mesure juridique (tutelle, curatelle simple ou renforcée) avec 53% en 2022 contre 59% en 2021.

- *Le suivi de la file active*

En 2022, **Le Club a ouvert 204 jours au public**, et nous avons accueilli **135 personnes**. **La Canille a ouvert 236 jours** dont **23 dimanches**, et nous avons accueilli **166 personnes**. La file active du club a baissé, passant de 169 en 2021 à 135 personnes en 2022, et celle de la canille a augmenté, passant de 154 en 2021 à 166 personnes en 2022.

Les équipes sont restées mobilisées dans l'accueil des personnes, mais nous ne savons pas réellement expliquer la baisse de la file active de Vaise. Nous pouvons avancer l'hypothèse que les restes d'appréhensions liées au COVID sur le début d'année 2022, associés aux mouvements sur l'équipe de Vaise et aux déménagements sont venus fragiliser la continuité de l'accueil. Toutefois, nous notons une augmentation des nouvelles inscriptions sur le club de Vaise, passant de 26 en 2021 à 30 en 2022, et une stagnation à la Canille pour 12 nouvelles inscriptions en 2022, comme en 2021.

- *La fréquentation des sites : présences, repas...*



Si le nombre de personnes accueillies sur le **club de Vaise** a un peu baissé sur l'année 2022, nous observons une **augmentation de la fréquentation du club**, passant de 399 présences mensuelles en 2021 à **409**. A la **Canille**, nous constatons **324 présences** en 2022, contre 258 en 2021, ici encore, nous observons une augmentation de la fréquentation.

Les efforts portés par l'équipe depuis la période COVID pour permettre aux personnes concernées de retrouver leurs habitudes d'accueil de façon sereine semble être fructueux. **La fréquentation des 2 sites du SACJ est en augmentation**, et ce début d'année 2023 semble confirmer la tendance. Les 2 équipes continuent sur cette lancée afin d'offrir un service de qualité au plus grand nombre de personnes concernées.

- *La participation des personnes concernées*

La participation des personnes concernées reste au cœur des préoccupations associatives. Les personnes accueillies ont participé, sur chaque site, aux **Groupes d'Expression Collective**, à raison de 3 par an. Ces temps forts rassemblent un nombre important de personnes accueillies qui peuvent ici exprimer leurs souhaits et attentes en termes d'activités, mais aussi d'aménagement des lieux.

C'est un temps qui leur permet également d'exprimer leurs possibles mécontentements ou incompréhensions. En parallèle, l'équipe et la direction peut utiliser ces temps d'échanges pour transmettre des informations et tenter de répondre aux différents questionnements.

Quelques personnes venant au club de Vaise participent également au Comité des Personnes Concernées, et au Conseil d'Administration d'AMAHC afin de porter la parole des personnes accueillies et de participer aux échanges relatifs aux évolutions de l'association.

III. L'accompagnement proposé

• *Les activités proposées*

L'équipe de la Canille, comme l'équipe du club de Vaise ont proposé des activités tout au long de l'année, afin d'animer le quotidien des personnes accueillies, de développer leurs habiletés sociales, et de leur permettre de trouver du plaisir dans un quotidien partagé avec le collectif. Les activités proposées sont variées, et une présence reste assidue par les personnes concernées :

Au club de Vaise

- **Atelier Jardinage** sur le site de Vaise « jardin de l'Asso » animé par une bénévole Annick Berthier, ainsi que des séances de **Qi Gong** en fin de matinée
- **Atelier autour de la parole** : revue de presse, revue de société avec une thématique différente et avec des intervenants extérieurs : Handicap International, service du SUR de l'hôpital Vinatier, Parole libre
- **Atelier Création** : utilisation de différents supports arts plastiques, vidéo
- **Atelier Numérique** : initiation en individuel
- **Sortie au cinéma** 1 à 2 fois par mois les vendredis après midi
- **Atelier expositions** : travail autour de projets collectifs ou individuels (3 personnes accueillies) sur les Clubs ou à l'extérieur (travail sur une exposition à la Mairie du 9^{ème} réalisée en 2023)
- Création d'un **journal du club** à parution trimestrielle
- Organisations de **5 soirées dansantes** à thème les vendredis soir
- **2 repas festifs** et conviviaux ont été proposés pour la période des fêtes de fin d'année, les 23 et 30 décembre 2022, connaissant toujours un franc succès.

A la Canille

En 2022, qui fut une année tournée autour du projet de déménagement, beaucoup de temps se sont orientés autour de cette question afin de préparer les personnes à ce changement, et recueillir leurs envies.

Toujours en tenant compte des souhaits et des besoins des personnes accueillies (GEC), la Canille a proposé des :

- Activités favorisant **l'expression et la créativité** : Jeux de rythmes, rythme et chant, Théâtre, Ecriture, Peinture, Fils en folie (tricot, canevas, broderie...), expression corporelle, actualité, création d'un album photo de la Canille, etc.
- Activités et sorties favorisant la **mobilité du corps** : Gym relaxante, sorties piscines, bowling, mini-golf, balade au parc de la tête d'or...
- Ateliers et sorties favorisant le **bien être** : ateliers bien-être (soins des mains, du visage, automassages...), sortie Calicéo...
- Ateliers et sorties favorisant **l'accès à la culture** : Expositions dans divers musées de Lyon et alentours (la campagne « Et alors ? », Musée de l'illusion, musée des Confluences, visite du Théâtre National Populaire de Villeurbanne), ciné canille.
- Ateliers favorisant **la participation des personnes accueillies** à la vie de l'association et de la Canille : Groupe d'Expression Collective (GEC), groupes de travail sur l'écriture du projet de service constitué de professionnels et personnes concernées, réunions de préparation au déménagement.

Comme l'année 2021, nous avons élaboré **un programme d'été** avec des activités et sorties différentes du reste de l'année avec un maximum de sorties (piscine du Rhône et pique-nique, balade au parc, détente et lecture au parc de la cerisaie, spectacle aux Subsistances et visite guidée, croisière sur la Saône avec repas, balades en forêt, sortie au parc de Miribel) et d'ateliers à la Canille (Tournoi de fléchettes, tournoi de jeux de société, diffusion du championnat du monde d'athlétisme, cocktails à Canille plage, créativité (ateliers créatifs), atelier pâtisserie, loto de l'été...)

Sorties participant à la vie locale : vogue des marrons, visites de galeries alentours, biblioparc de l'arrondissement...

Comme en 2021, la période de Noël 2022 a été ponctuée de diverses activités dont un temps fort : une boum de Noël qui a réuni plus d'une vingtaine de participants.

La Canille étant aussi un café, nous avons proposé des temps d'activités libres, en laissant à libre disposition des jeux de société, lectures etc.

- *Les intervenants*

Au club de Vaise

3 prestataires, 1 par trimestre, sont intervenus sur les clubs en 2022 :

* Sadoo : artiste musicien qui a créé une chanson avec les personnes concernées, et un clip en lien avec l'atelier vidéo numérique.

* Guillaume : artiste ayant animé un atelier Théâtre clown.

* Alexandra : artiste ayant animé un atelier collage, avec un vernissage des œuvres réalisées par les personnes, au sein du club, en présence de plusieurs partenaires dont Mme La Maire de Lyon 9^{ème}.

A la Canille

En 2022, l'équipe a sollicité des intervenants extérieurs sur divers temps :

- * Aaron, danseur et DJ pour animer une boum de Noël (après-midi dansante).
- * Ludo DSP, artiste peintre, pour réaliser des croquis et portraits de personnes accueillies afin d'en faire une exposition « fil rouge » : de l'ancienne Canille à la nouvelle Canille.

- *Les sorties proposées et les séjours*

Au Club de Vaise :

Un séjour à Lille a eu lieu sur un **week-end de 3 jours, pour 12 personnes**, ainsi qu'une **escapade à Marseille** sur **2 jours et 1 nuit, pour 12 personnes également**. L'équipe veille à proposer ces petits séjours aux personnes ne partant pas le reste de l'année, et en équilibrant les groupes pour que tout le monde puisse y participer.

16 sorties culturelles ont été réalisées les mercredis et mardis soir : théâtre, opéra, concert au Transbordeur, cinéma Comédia, Concert aux nuits de Fourvière, match de foot à Groupama Stadium, divers restaurant mettant à l'honneur les cuisines du monde.

La période estivale est toujours particulière, avec un planning festif et ouvert sur l'extérieur pour profiter des beaux jours en petits groupes : restaurants, lac d'Aiguebelette en train, musée, glaces, city bus...

A la Canille :

En plus des différentes sorties proposées dans le cadre des ateliers tout au long de l'année, des temps forts sont venus ponctuer l'année 2022 à la Canille.

Une journée à Marseille a été organisée en juillet. Départ en train tôt le matin de Lyon, le groupe est arrivé tôt le matin pour profiter de Marseille : balade sur le Vieux Port, découverte de la Cathédrale de Notre Dame de la Garde en petit train touristique, repas au restaurant, bateau dans les calanques et retour en fin de journée.

Un séjour de 3 jours et 2 nuits au **lac d'Annecy** a eu lieu du 25 au 27 juillet 2022. L'objectif était de donner l'opportunité de vivre un mini séjour de vacances durant la pleine saison estivale et partager des moments de loisirs et conviviaux.

Les dimanches de juillet et août se sont principalement organisés autour de sorties à la journée avec restaurant le midi.

- *La prévention à la santé et APA*

Une infirmière détachée du Vinatier fait partie intégrante de l'équipe du club de Vaise. De par sa fonction, elle a proposé sur 2022 des accompagnements en fonction des besoins du groupe pour des échanges plus informels autour de questions de santé. De façon individuelle, elle a réalisé **47 entretiens individuels** pour **14 personnes accueillies** afin de les soutenir sur des questions d'ordre somatique, ou psychothérapeutique, mais aussi dans la prise de RDV médicaux, ou pour des orientations dans leur parcours de soin.

Elle a pu proposer un entretien en pluridisciplinarité avec une salariée du SAVS au sujet de l'accompagnement d'une personne dont elle était référente. Enfin, elle a pu se mettre en lien avec le dispositif du LDA (Logement D'Abord) et le service de postvention du suicide de l'hôpital Le Vinatier.

Dans le cadre d'un appel à projet, la Canille a mis en place des **ateliers d'Activités Physique Adaptées**, à raison de 2 fois par mois, sur le dernier trimestre 2022. Ces ateliers ont pu se pérenniser sur 2023. Ils sont ouverts à l'ensemble des personnes accompagnées par l'association AMAHC, et tendent à permettre aux personnes concernées de découvrir ou maintenir une activité physique. Par ce biais, nous souhaitons soutenir le bien-être physique et psychique, et prévenir divers risques de santé lié à l'inactivité.

IV. Les partenariats et réseaux

- *Projets spécifiques*

Au club de Vaise :

L'équipe du Club de Vaise est inscrite dans différents collectifs promouvant la santé mentale : participations croisées, coordination 69, toutes et tous concernés...Une professionnelle de l'équipe, accompagnée de personnes concernées, est intervenue régulièrement auprès de professionnels de différentes institutions afin d'informer, de sensibiliser à la santé mentale et de lutter contre la stigmatisation de la maladie mentale et de la souffrance psychique. Elles participent également au Comité Local en Santé Mentale, toujours accompagnée de personnes concernées.

A la Canille :

La période du déménagement a été un peu particulière, nous avons continué d'accueillir et d'accompagner les personnes concernées via des sorties à l'extérieur. L'équipe est restée en lien avec les personnes accueillies afin de les soutenir dans cette transition. Ce mode d'accueil hors les murs sur une période d'une semaine a ainsi permis de déménager, puis d'aménager les nouveaux locaux afin d'accueillir le public de manière adaptée, dans un nouveau lieu chaleureux et prêt pour continuer de proposer un accueil convivial.

- *Partenariats professionnels*

Au club de Vaise :

Le Club de Vaise a tissé un **lien privilégié avec la Mairie de Lyon 9^{ème}**. Cette année, ils sont venus visiter le Club et partager un repas avec les personnes accueillies à l'accueil de jour. Ce fut un moment très apprécié de tout le monde. Mme La Maire nous a fait l'honneur de sa présence lors du vernissage d'une personne accueillie au sein du club. De nombreux projets sont en cours pour l'année 2023, en lien avec la Mairie de Lyon 9.

Des partenariats forts sont maintenus avec différents lieux d'événementiels artistiques et culturel à Lyon.

Ils viennent chaque année, au mois de juin, afin de présenter la prochaine programmation, et ainsi permettre aux personnes concernées, en lien avec l'équipe de programmer les sorties culturelles et artistiques de l'année suivante.

Pour les 2 sites du SACJ : et à disposition des personnes suivies au SAVS d'AMAHC, un partenariat avec **Culture pour tous** a été mis en place. Une permanence est tenue sur chaque site (La Canille et Vaise), une fois par mois, par une personne en service civique. Cette permanence favorise l'accès à culture, via la billetterie solidaire. La première permanence devait avoir lieu en novembre 2022, mais a été repoussée à janvier 2023.

V. La parole aux personnes concernées

Les personnes concernées ont souhaité partager leur parole concernant le SACJ, sur l'année 2022.

C. : « les sorties en soirée avec les 2 professionnels S. et K., j'en ai bien profité. J'ai aimé tous les spectacles : danse, théâtre, musique... K. m'avait bien motivé à participer car j'étais renfermée ; je venais d'arriver »

P. : « je suis très content des sorties, des activités dans la journée. De l'atelier collage et de son exposition avec le vernissage. Le déménagement je n'en suis pas content, je ne peux plus aller à Voltaire »

C.J. : « j'ai bien aimé les ateliers Parole Libre, arts Plastiques, méditation, les sorties en soirée, la sortie estivales à Marseille et les soirées festives. Cet été j'ai participé pour la première fois à l'atelier vidéo et montage, cela m'a plu. J'ai eu de la peine pour les départs de quelques professionnels. Le déménagement de Voltaire, cela a été dur »

P. : « Triste moment de perdre le Club Voltaire, plus accessible pour bon nombre d'entre nous. Triste aussi les départs de quelques professionnels. J'ai de bons souvenirs : le séjour à Madrid, le jeu du dictionnaire. N. et K. formaient un super duo autour de la vidéo. J'ai kiffé l'atelier chanson de Sadoo, il y avait de la bonne humeur, puis nous avons tourné un clip, monté par N. et K. que j'ai eu plaisir à voir. Chacun fait les sorties qu'il souhaite. Les sorties estivales étaient bien. J'ai aimé la venue d'A. en tant que stagiaire puis comme renfort cet été. Nous avons eu de supers rencontres avec les 3 nouvelles professionnelles C., A-M et A. »

D. : « Je suis arrivé au mois d'aout et j'ai aimé l'accueil de la part de l'équipe. J'ai aimé le séjour à Lille. Je me sens bien quand je suis ici. Je participe très régulièrement à l'atelier Parole Libre. C'était dur au départ de m'adapter mais après l'inscription cela a été comme sur des roulettes. Et j'ai retrouvé d'anciennes connaissances, cela m'a fait plaisir. »

G. : « Cela fait un an que je viens, depuis avril 2022. J'ai connu l'association Firmament, j'avais moins adhéré à l'époque. J'aime bien tous les ateliers : cuisine avec C., la méditation...je les aime tous. Si j'y suis encore c'est que j'y trouve mon intérêt, cela m'apporte quelque chose. J'aime le fait de venir et partir quand on veut. Il n'y a pas de barrière. »

N. : « Pour moi tout est parfait. J'aimerais que le lundi soit ouvert. Globalement tout m'a plu dans les activités proposées. On est bien entouré. La sortie à Marseille et le voyage à Lille sont inoubliables. On était 15, l'équipe a assuré. J'apprécie les sorties au cinéma. L'équipe est toujours à l'écoute. »

P. : « Pour moi tout est positif mais K. nous manque »

C. : « J'aime tout. Je suis couramment avec A. au jardinage puis à l'atelier Qi Gong. J'apprécie

D. : « J'aime l'accueil, le repas, la sympathie de tout le monde. On est bien accueilli avec des petits gâteaux. Personne ne me rouspète dessus. Les personnes et l'équipe sont sympas. Quand je demande un mot pour mon foyer, on me le fait »

S. : « J'aimerais que le lundi soit ouvert. Dans l'ensemble ça va »

VI. La démarche qualité

• Rédaction du projet de service

Etape marquante de l'année 2022, l'ensemble des professionnels du SACJ ont participé à **l'élaboration du projet de service de l'Accueil Collectif de Jour**. Autour d'un COPIL, plusieurs sous-groupes ont été constitués afin d'aborder les thématiques suivantes :

- Missions du service
- Principes d'intervention
- Personnalisation de l'accueil
- Projet d'animation
- Ouverture du service sur l'extérieur

Ce travail collectif a abouti au projet de service 2022-2026, présenté à la Métropole et validé en décembre 2022 par le Comité des Personnes Concernées et la Gouvernance. Il a été présenté aux personnes concernées.

• La demande d'agrément unique

En lien avec le nouveau projet de service, une harmonisation des pratiques, des outils et une réorganisation des 2 équipes composantes de l'accueil collectif de jour s'amorce. Une demande d'agrément unique a été présentée à la Métropole en décembre 2022 afin de renforcer le fonctionnement d'un seul service avec une seule équipe, répartie sur 2 sites. Cette demande répond aux attentes du CPOM 2019 fixées par la Métropole et permettra de fonctionner avec une unique et commune file active des personnes accueillies et ainsi faciliter leur suivi et leur accompagnement.

L'objectif pour cet agrément unique est d'(e) :

- Optimiser la gestion de ces deux établissements (Club - Canille)
- Améliorer la démarche Qualité et permettre une évaluation efficiente
- Améliorer et fluidifier les parcours de personnes concernées avec une offre d'accompagnement complémentaire.

LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT A LA VIE SOCIALE (SAVS)

L'année 2022 fut marquée par :

- La démarche de réécriture du projet de service 2022-2027
- La réorganisation des services d'AMAHC donnant lieu au déménagement d'une partie des bureaux, et au départ d'une partie de l'équipe.

Aussi au printemps 2022, la Métropole nous a accordé une augmentation de **36 places** portant notre file active à **190 personnes accompagnées**, avec **deux postes** d'accompagnateurs sociaux à temps plein. Pour autant, cette augmentation en lien avec les difficultés de recrutement n'a pu être mise en œuvre en 2022.

I. Identification et données générales sur le S.A.V.S.

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale a (ré)obtenu son agrément le 3 janvier 2017 pour une durée de 15 ans, pour 150 places soit une file active de 190 personnes accompagnées

Il est financé par la Métropole de Lyon.

Il relève de la loi 2002.02 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale complétée par :

- La loi du 11 février 2005 sur « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées »,
- Le décret du 11 mars 2005 qui définit les conditions d'organisation et de fonctionnement des S.A.V.S. en précisant le champ et l'étendue de leurs missions,
- La circulaire du 31 décembre 2013 relative aux évaluations des activités et de la qualité des prestations délivrées par des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

II. Activité de l'année

Les instances collectives 2022

- *Les cafés liaisons*

Tous les premiers jeudis du mois, ils accueillent les personnes accompagnées, celles qui ont quitté le S.A.V.S., et les personnes sur liste d'attente. Les cafés liaisons ont pu continuer cette année et être animés par les accompagnateurs sociaux, ainsi que les stagiaires du S.A.V.S.

Des personnes inscrites sur la liste d'attente du S.A.V.S. ont pu venir, invitées par courrier. Cette mixité entre « anciens » et « nouveaux » permet de faire tomber des inquiétudes, de poser des questions, de rencontrer l'équipe. La création du lien est facilitée et le temps d'attente est entrecoupé de temps collectifs, ce qui permet de créer du lien avant l'entrée au S.A.V.S.

Ils ont accueilli **75 personnes**. En moyenne la participation a été de **8 personnes**. Des temps ont eu lieu en extérieur autour d'une pétanque ou d'un Mölkky sur la place Voltaire. Les personnes pouvaient aussi à leur guise rester dans la salle au vu de la proximité de l'activité.

Certaines personnes s'approprient ce temps et une ou deux d'entre elles viennent en amont préparer la salle, le café, et faire les courses des gourmandises à partager lors de ce temps convivial.

Nous constatons aussi que systématiquement une à deux personnes anciennes et/ou nouvelles (soit en attente d'une admission) sont présentes.

- *Les Instance Collective de Parole ICP :*

Les instances collectives de paroles répondent au cadre de la loi 2002.2 et à savoir l'obligation de mise en œuvre de la participation des personnes concernées au sein des ESMS.

Deux ICP ont eu lieu en 2022. Une invitation et un compte rendu sont adressés à chaque personne accompagnée au S.A.V.S. Elles ont été préparées, co-animées et le compte rendu a été rédigé avec des personnes accueillies au S.A.V.S.

- La première a eu lieu le *04 avril 2022* autour des **temps collectifs au S.A.V.S.**

9 personnes sont venues s'exprimer autour de ces temps collectifs (le café liaison, la culture vous balade, l'atelier couture, les tablées de la Canille) et les temps ponctuels comme le tournoi de pétanque, les temps festifs de fin d'année, le chœur éphémère.

Nous avons organisé 2 tables rondes sous forme de « World café » où chacun pouvait donner son avis sur ces temps en termes de communication, d'organisation et de fonctionnement.

D'autres temps collectifs ont été demandés, mais nous précisons que le S.A.V.S. est un service principalement d'accueil individuel et que les temps collectifs ne doivent pas se substituer à ceux proposés par les accueils de jour Amahc ou autre, même si nous avons le souci de favoriser le lien social.

- La seconde a eu lieu le *21 novembre 2022*.

Sept participants sont venus s'exprimer autour d'un World café. Le thème choisi traitait du **choix des lieux pour les temps collectifs** du S.A.V.S. dans la perspective du déménagement dans les locaux de la Croix-Rousse. Ainsi, trois groupes de travail ont réfléchi autour des cafés liaison, les Instances Collectives de parole et des repas de fin d'année.

Ces trois groupes de travail ont ouvert la discussion sur le choix du lieu et sur l'horaire. Les groupes se sont accordés pour dire qu'il était difficile de désigner un lieu plus propice que l'autre ; l'intérêt du lieu est étroitement lié au lieu d'habitation de chacun, il ne peut alors se dégager un consensus.

Concernant les cafés liaisons, il a été proposé de changer d'heure et de lieu. Ils auront lieu dans la grande salle de la Croix-Rousse les premiers jeudis du mois de 14h à 15h30. L'idée d'une alternance à propos des horaires a été abandonnée, elle risquait de devenir source de confusion. L'année 2023 est une année de transition d'un lieu vers un autre, c'est peut-être une opportunité pour insuffler une nouvelle dynamique.

Les Instances collectives de parole pourraient être proposés alternativement à Voltaire et à la Croix-Rousse. Un effort devra être fait sur la communication afin d'éviter tout malentendu. L'idée d'un accompagnement pour le trajet jusqu'à la Croix-Rousse par un accompagnateur social ou une personne concernée a été avancée.

Pour la session à Voltaire, il faudra anticiper la réservation de la salle, contrairement à la Croix-Rousse.

Cette année, les fêtes de fin d'années se sont déployées sur deux repas festifs, l'un à Voltaire le 23 décembre et le second à la Croix Rouse le 30 décembre. Certains regrettaient l'organisation de l'année précédente qui proposaient davantage de temps festifs répartis sur deux semaines avec des demies-journées thématiques.

- *Les temps collectifs de fin d'année 2022*

Le S.A.V.S. AMAHC a proposé **deux temps collectifs** conviviaux aux personnes concernées en cette fin d'année, autour d'un repas et d'un après-midi festif le 23/12/2022 sur le site de Voltaire et le 30/12/2022 sur le site Croix Rouse.

18 personnes ont participé au repas du 23 décembre et 14 personnes à celui du 30 décembre

Ces temps collectifs ont pour but de leur permettre de rencontrer leurs pairs et les professionnels autrement que lors des accompagnements individuels. De plus, ils permettent de lutter contre l'isolement en ces période de fêtes.

En amont, un temps de décoration de la salle de la Croix Rouse a été proposé aux personnes accompagnées. Certaines se sont également investies dans la préparation des toasts, des entrées et des desserts. Les repas se sont déroulés dans une ambiance musicale et festive.

Les repas se sont poursuivis par un temps d'animation : un quizz musical sur les années 80 pour le repas du 23 et un jeu de société le 30 décembre accompagnées de café, thé et autres douceurs sucrées.

III. Description de la population accompagnée présente au 31 décembre de l'année

Aussi nous pouvons établir au regard des statistiques¹ que nous avons accompagnée en 2022 des personnes qui ont entre **27 et 70 ans**, dont la moyenne d'âge est de **47,6 ans**.

La **mixité** sexuelle dans les personnes accompagnées est équilibrée.

Les personnes accompagnées sont pour :

- 81% d'entre-elles célibataires et pour 79% d'entre-elles sans enfant.
- 34% seulement, elles bénéficient de mesure de protection.
- 75 %, elles vivent dans un logement individuel.
- 65% elles sont suivies par un psychiatre dans un CMP.
- 74% elles sont bénéficiaires de l'AAH

¹ Annexes page 23

IV. Personnes accompagnées, entrées et sorties, fluidité des parcours

En 2022, Nous avons tenté de maintenir un équilibre malgré nos difficultés en ressources humaines ; **125² personnes** ont été accompagnées par le S.A.V.S., soit 14 personnes de moins qu'en 2021.

- *Les entrées et sorties sur le S.A.V.S.*

En 2022, **23 personnes ont pu mettre fin** à leur accompagnement au S.A.V.S., et **16 nouvelles personnes** ont été accueillie par les professionnels.³

La moyenne d'âge des personnes accompagnées est de **47,2 ans** et la mixité homme femme est à l'équilibre.⁴

- *La durée d'accompagnement*

La durée moyenne d'accompagnement est en légère baisse, elle est de **3,7 années**, en 2022.⁵ La durée d'accompagnement peut varier de **quelques mois à 14 ans**.

- *La gestion des notifications MDMPH*

La gestion de l'attente entre la réception de la notification pour le S.A.V.S. et l'entrée dans l'accompagnement reste le point de tension. Les 16 personnes accueillies en 2022 avaient reçu leur notification pour 2 en 2018, 3 en 2019, 9 en 2020 et 2 en 2021 soit **un temps moyen d'attente avant l'admission de 2 ans et demi**.

- *Les notifications reçues en 2022*

En 2022, nous avons reçu **155 notifications d'orientation vers notre S.A.V.S.**

Nous avons proposé une première rencontre à **93%** des personnes orientées vers notre S.A.V.S. en 2022. Mais, seulement **33%** de ces personnes contactées se sont présentées à notre réunion d'information qui constitue la première étape de notre procédure d'admission.⁶

L'accueil au S.A.V.S. est **un accueil inconditionnel** et nous mettons tout en œuvre pour prendre en compte chaque situation dans sa singularité et permettre aux personnes si c'est compliqué de venir vers nous, d'aller vers elle.

Nous avons continué à proposer **5 réunions d'informations** animées par un accompagnateur social, une personne accompagnée par le S.A.V.S. et la secrétaire.

Sur les deux premières réunions, nous avons tenté de rattraper le retard pris en 2021 en invitant l'ensemble des personnes qui n'avaient pu commencer la procédure d'admission cette année-là.

² Confère tableau statistique numéro 1 en annexe.

³ Confère tableau statistique numéro 2 en annexe.

⁴ Confère tableau statistique numéro 3 en annexe.

⁵ Confère tableaux statistique numéro 4 en annexe.

⁶ Confère tableau statistique numéro 5 en annexe.

53 personnes se sont présentées à cette première rencontre et **86%** d'entre elles ont décidé de poursuivre leur procédure d'admission en remplissant une fiche de candidature (préalable à la dernière étape de procédure : le rendez-vous de pré admission)

Les professionnels ont ensuite pu proposer **28 rendez-vous de préadmissions**.⁷

V. Description de l'activité et du fonctionnement de l'établissement ou du service

- *Les objectifs du CPOM*

Les accompagnateurs sociaux s'attachent avec conviction, à **personnaliser l'accompagnement de chaque personne concernée**, à l'encourager à prendre sa **place de citoyen** à part entière en vue d'une **meilleure autonomie** et **qualité de vie au quotidien**. La perceptible **d'un mieux-être** recouvre au sens large la dimension *prendre soin de soi* à travers un logement décent, des soins adaptés, des droits ouverts et actualisés, une éventuelle activité professionnelle, un possible accès aux loisirs, à la culture, au sport, des relations équilibrées avec son entourage... Elle s'applique dans une dynamique de **rétablissement de la personne** accompagnée à partir de ses compétences et habilités sociales, son potentiel « ressources internes » et son contexte environnemental.

Les accompagnateurs sociaux s'appuient sur ce qu'est la personne, sur ce vers quoi elle veut aller pour faciliter et co-construire son parcours au S.A.V.S.

Dans le cadre de notre accompagnement, nous poursuivons les objectifs suivants :

- Répondre aux **besoins et aux attentes de chaque personne** par un **accompagnement individuel et personnalisé** en renforçant le **pouvoir d'agir**
- Favoriser une meilleure **autonomie** dans sa vie quotidienne
- Veiller à sa **qualité de vie**

Pour répondre à sa mission et aux besoins de chaque personne concernée, le S.A.V.S. met en place

- **Un accompagnement individuel,**
- **Des instances collectives et transversales pour permettre la participation des personnes concernées**
- Et s'inscrit dans un important **travail de réseau partenarial.**

VI. Ressources humaines internes

- *L'équipe du S.A.V.S.*

L'équipe du S.A.V.S. se compose actuellement de **9,7 ETP** répartis sur **7 professionnels de l'accompagnement social** : Sophie AGAR, conseillère en économie sociale familiale, Alain CHIESA, éducateur spécialisé, Sylvie OGERON, conseillère en économie sociale et familiale, Christophe JEANNE, éducateur spécialisé, Christophe

⁷ Confère tableaux statistique numéro 6 en annexe.

LADRET, éducateur spécialisé, Evelyne PELLET, conseillère en économie sociale et familiale. En lien avec l'augmentation des places, trois postes sont actuellement en cours de recrutement.

L'équipe est aussi dotée d'un poste de **secrétariat** occupé à 0.9 ETP par Mélanie HIGUERO et d'un poste de **Cheffe de service** occupé à 0.92 ETP par Aurélie ESCALON.

L'équipe bénéficie du soutien de la direction, Katia AMORETTI, du chef administratif et financier Eric ROSSET, de la comptable Ingrid BOBE, de l'assistante ressources humaines Marion POISSE et de l'assistante qualité Virginie MALLET.

Au cours de cette année 2022, l'équipe a vu le départ de : Emilie Genin, Audrey Liotard, Magali Boulet, Clémence Lichtig et Mimeline Bastien.

Alain CHIESA, Christophe JEANNE, Sylvie OGERON, ont intégré l'équipe respectivement depuis aout, septembre et novembre 2022.

Quatre autres professionnels ont aussi intégré l'équipe sans suite à la période d'essai.

Une stagiaire éducatrice spécialisée a été accueillie sur le service à l'automne 2022 : Emmanuelle Narci Zanni.

VII. L'organisation du travail

L'accompagnement s'effectue en **référence unique**. Chaque accompagnateur à **temps plein accompagne 17 personnes**, dans le cadre de **RDV individuel en visite au bureau, à domicile ou à l'extérieur** en fonction des besoins des personnes. Aussi pour cela les professionnels s'inscrivent dans **un réseau partenarial**.

- *Les instances de réunion et de formation*

Actuellement l'équipe de professionnels formalise son travail dans différents temps de réunion : réunion *d'équipe*, réunion *thématique*, *analyse de la pratique*, réunion de *nouvelles situations* accueillies.

Afin de pouvoir se mobiliser au plus près des situations rencontrées, l'équipe organise des rencontres partenaires, avec notamment cette année la rencontre de :

- La résidence Plurielle de l'ADAPEI
- ESPAIR représenté par Yann Dante directeur
- L'espace hors les murs de l'ARHM
- SOLIHA représenté par Marie Scotti Ingénieure Social - Responsable du Service social

L'équipe du S.A.V.S. est aussi très engagée dans la cadre de la formation continue et a pu s'inscrire sur différents temps de formation :

- Une professionnelle du S.A.V.S. a été formée en juin 22 pour être formatrice PSSM (Premiers secours en santé mentale)
- Un professionnel du S.A.V.S. a été formé sur les mesures de protection

Ou participer à différents colloques :

- Journées cinéma et psychiatrie
- Forum national PSSM
- Journée d'étude de l'ARFRIPS sur la Pair aideance

VIII. Dynamique d'amélioration continue de la qualité

Dans le cadre de la dynamique d'amélioration continue de la qualité, le S.A.V.S. a développé différents partenariats et projets, notamment pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes accompagnées et dans le cadre de la prévention et le maintien de l'accès aux droits.

- *SOLIHA*

Au cours de l'année 2022, nous avons poursuivi notre travail d'expertise en santé mentale auprès de l'équipe sociale de l'association SOLIHA, qui œuvre pour l'amélioration des conditions de logement des personnes en difficulté.

Une professionnelle du S.A.V.S. les a rencontrés une fois par mois de janvier à juin 2022 dans le cadre du dispositif « zéro remise à la rue ». Quand ce dispositif a cessé d'être financé, Soliha a continué à solliciter notre expertise en santé mentale pour accompagner son équipe sociale mais à un rythme moins soutenu. Seule une intervention a pu être réalisée en décembre 2022.

- *Les compagnons bâtisseurs*

Dans le cadre du programme Bien être chez soi avec Les compagnons bâtisseurs nous avons soutenu et accompagné la rénovation en partie de **4 logements**. Les personnes concernées ont ainsi pu être accompagnées par des éducateurs techniques dans l'apprentissage de la peinture et autres travaux..., afin que si elles le souhaitent elles puissent poursuivre des chantiers de rénovation seul dans leur logement.

- *La formation droit handicap et participation DHP*

En 2022, **7 personnes** accompagnées par le S.A.V.S. se sont inscrites à la formation et 5 l'ont suivie jusqu'au bout.

Deux personnes du **LDA** ses sont également inscrites dont une est allée jusqu'au terme de la formation.

- *La Permanence d'Accueil et d'Orientation (PAO)*

La CPAM du Rhône a lancé un appel à projets 2022 pour l'octroi de subventions au titre de son action sanitaire et sociale **dans le cadre de la prévention et le maintien de l'accès aux droits et aux soins pour les publics fragiles**, auquel nous avons pu répondre et être financé sur deux projets :

- **La permanence d'accueil et d'orientation (PAO)** : sous forme de *permanence* (un mardi par mois) ou de *RDV* où nous proposons aux personnes concernées une **aide administrative ponctuelle** pour remplir un document ou **être orienté** vers un service plus adapté. Ce service est proposé à toute personne accueillie dans les accueils de jour d'AMAHC ou au Gemotion, les personnes en attente d'accueils au S.A.V.S. ou post S.A.V.S. D'autres personnes extérieures à AMAHC peuvent être reçues dans le cadre de la PAO. Notamment la MDMPH avec qui nous sommes en convention comme établissement repéré pour accompagner à remplir le dossier de demandes MDMPH peut nous faire des orientations. Ces permanences et/ou RDV sont portées par un professionnel du S.A.V.S. et des professionnels des clubs dans une volonté de partage des compétences de chacun.

- **Le sport adapté APA** est proposé en alternance de la PAO, deux mardis par mois, pour permettre un **accès à un temps sportif**, il est porté par les professionnels de La Canille. Il s'adresse à un groupe de **huit personnes** (toutes personnes accompagnées à AMAHC : S.A.V.S. ou accueils de jour) sur inscription, il est proposé de la gym douce, réveil musculaire, aquagym, danse latine...

La Permanence Administrative et d'Orientation a donc pu reprendre en novembre 2022, de ce fait **deux permanences** se sont tenues sur le site de Voltaire.

Au mois de novembre, deux rendez-vous ont été programmés mais une seule personne s'est présentée, orientée par le PIMMS pour une aide à la constitution de son dossier MDPH.

En décembre, pas de demande de rendez-vous mais une personne s'est présentée à la permanence pour une aide de renouvellement de son dossier de logement social.

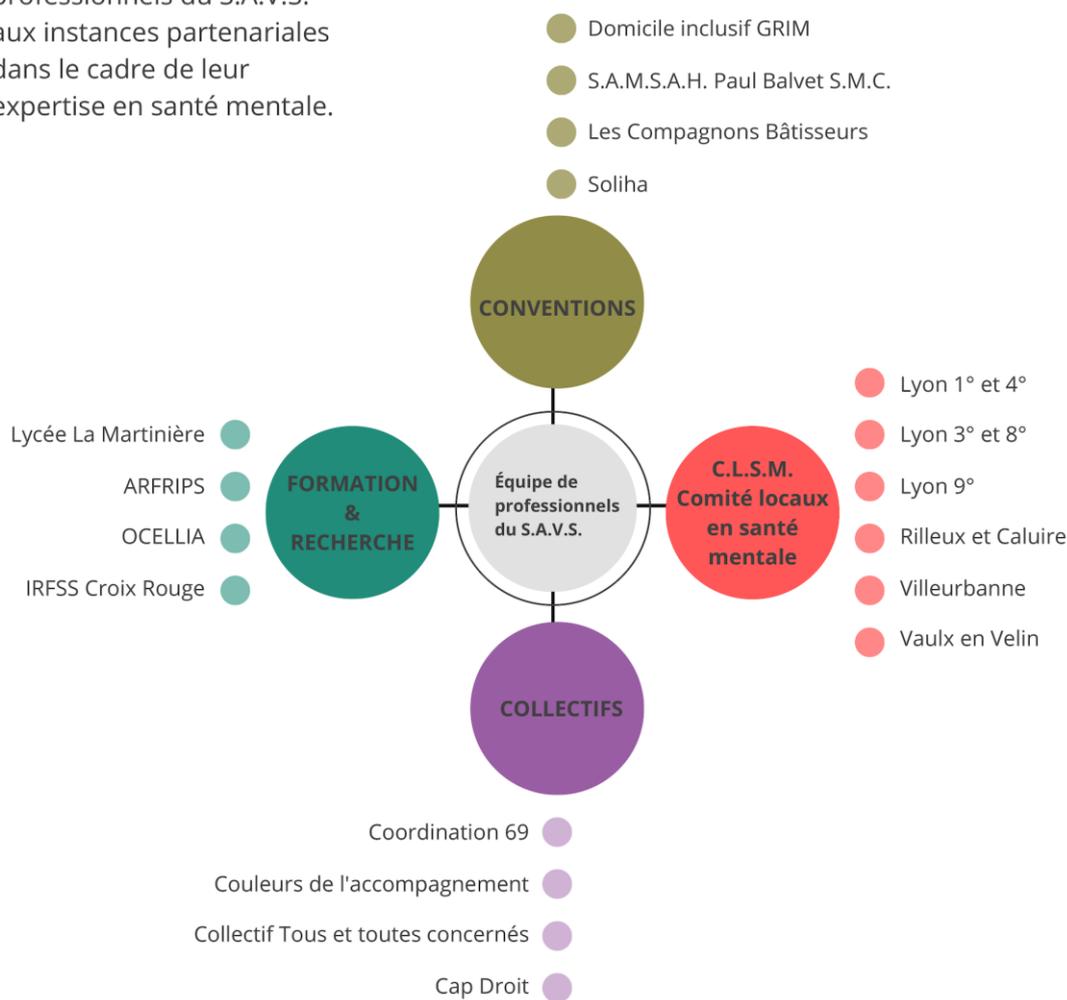
Deux permanences sur l'année écoulée ne nous permettent donc pas de faire un bilan quant à l'organisation et l'efficacité de cet espace

IX. Autres éléments utiles à la compréhension de l'activité de la structure

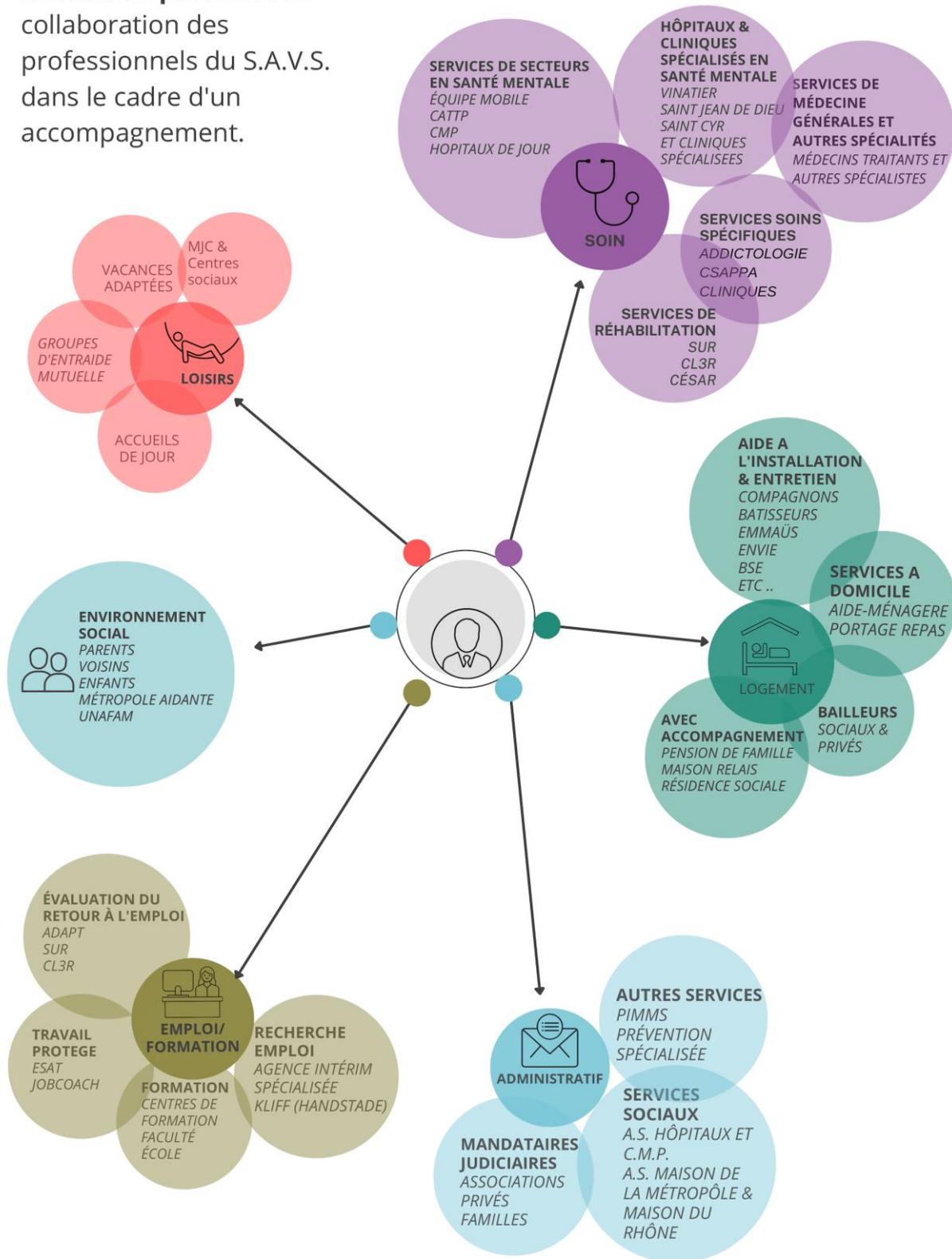
• *Le Partenariat*

Réseau de partenaires

Inscription des professionnels du S.A.V.S. aux instances partenariales dans le cadre de leur expertise en santé mentale.



Réseau de partenaires
collaboration des
professionnels du S.A.V.S.
dans le cadre d'un
accompagnement.



- *Éléments remarquables de l'année*

La démarche de réécriture du projet de service :

**MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION
PROJET DE SERVICE S.A.V.S.**

2022 JANVIER
phase préparatoire
 élaboration de la méthodologie
 relecture du précédent projet de service
 préconisation des axes et thématiques de travail
 structuration du plan du projet de service

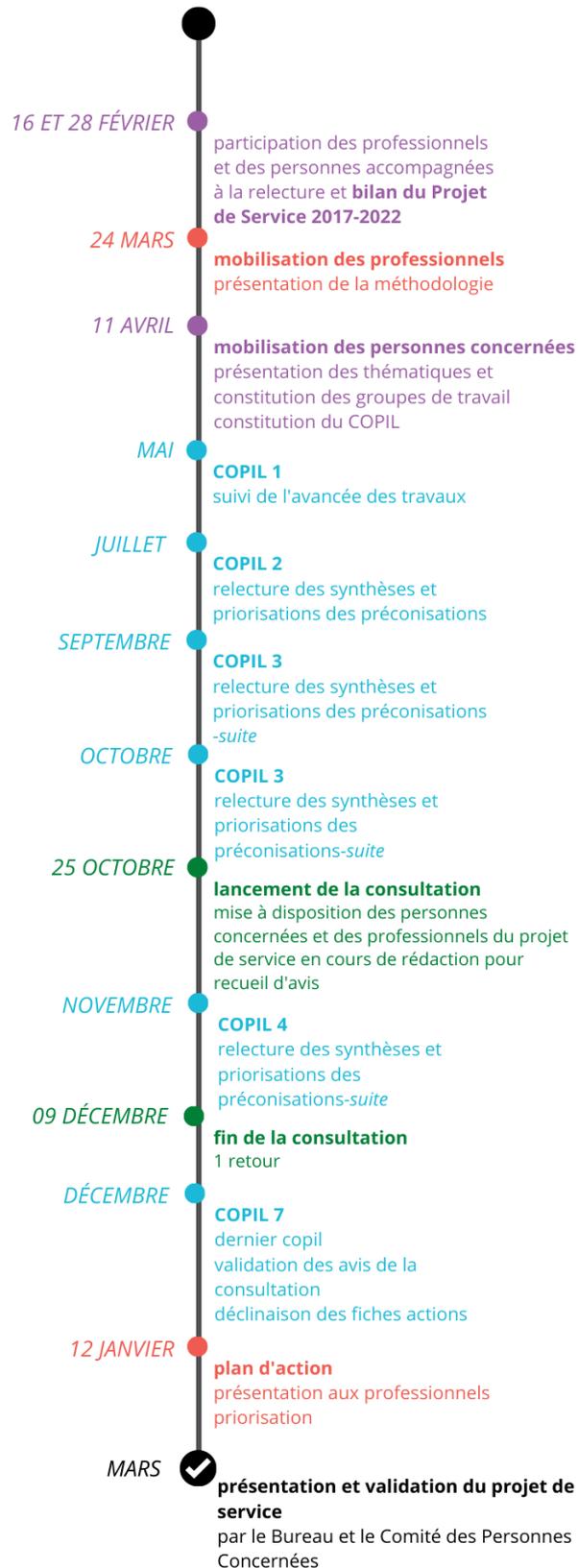
2022 AVRIL
groupes de travail
 10 personnes concernées participantes
 5 groupes de travail
 3 questionnaires
 10 séances de travail

2022 JUILLET
élaboration & rédaction
 4 personnes concernées participantes
 rédaction des synthèses des travaux de groupes pour le COPIL
 reprise de compte-rendus et synthèses thématiques

l'élaboration du présent projet de service s'est faite sur un mode collectif et participatif, mobilisant professionnels et personnes accompagnées, tant dans les groupes de travail qu'au sein du COPIL.

2022 DÉCEMBRE
phase finale de rédaction et corrections
 travail d'écriture
 mise en forme du document
 relectures diverses
 corrections variées

2023 MARS



Le déménagement

La réorganisation des services d'AMAHC a permis de **réunir l'ensemble de l'équipe du S.A.V.S. sur le site du 28 rue Denfert Rochereau depuis le 26 septembre 2022**. Les équipes travaillaient sur le rapprochement et l'harmonisation des pratiques depuis la fusion des associations en 2014.

Nous bénéficions actuellement de l'ensemble du plateau de 305 m² que nous partageons avec l'équipe du Logement d'abord. Ce qui permet à chaque professionnel de chaque service de profiter d'un bureau partagé à deux, d'une grande salle de réunion et d'accueil, d'un bureau d'accueil partagé... Soit des locaux favorisant une qualité d'accueil, même si nous pouvons déplorer la difficulté d'accès pour certaine personne accompagnée. Nous avons pris le temps d'accompagner chaque personne avec le soutien du comité des personnes concernées et un accès différé aux bureaux de Voltaire, dans ce déplacement au 28 Rue Denfert Rochereau. Néanmoins l'accès à la croix rousse pour toutes les personnes qui habitent l'est Lyonnais reste laborieux.

Ce temps fort institutionnel a été préparé dès le mois d'avril 2022, dans le cadre de réunions d'expression, organisationnelles, et d'espace de soutien au changement. Tous les professionnels et les personnes accompagnées ont participé activement pour mener à bien ce projet de déménagement.

Néanmoins ces mouvements institutionnels ont amené des mouvements d'équipe aussi l'ensemble de l'équipe située sur le site de Voltaire a quitté le S.A.V.S. au cours de l'année 2022.

X. 2022, 2023 : Bilan et Perspectives

Au cours de cette année 2022 nous avons vécu un déménagement et la perte d'un grand nombre de professionnels, néanmoins pour répondre toujours présent aux besoins des personnes nous avons montré que nous sommes capable d'agilité d'innovation et d'adaptabilité.

L'équipe du S.A.V.S. reste mobilisée et engagée pour favoriser le rétablissement et le pouvoir d'agir des personnes accompagnées ainsi que leur participation.

Aussi nous sommes persuadés que l'écoute et le maintien du lien avec les personnes accompagnées, la lutte contre l'isolement et contre la stigmatisation des personnes en situation de handicap psychique reste au cœur de nos préoccupations.

Nous réaffirmons notre mission dans notre nouveau projet de service : *« En favorisant le pouvoir d'agir, accompagner et soutenir des adultes en situation de handicap psychique, de manière singulière en répondant aux besoins de chacun, vers une meilleure autonomie et un rétablissement de leur santé et de leur bien être pour préserver ou améliorer leur qualité de vie. » prend appui et s'exerce dans une posture d'accueil, d'aller vers et d'accompagnement des professionnels auprès de chaque personne accompagnée. »*

Pour répondre à cette mission, nous avons choisi de développer les objectifs suivants :

- Favoriser l'implication et la participation des personnes au sein de leur parcours d'accompagnement et dans l'association
- Améliorer la qualité du cadre de vie des personnes accompagnées en appui sur les pratiques de rétablissement
- Améliorer la qualité de l'accompagnement et la circulation de l'information auprès des personnes accompagnées

Ainsi les enjeux pour 2023 et les années à venir sont :

- De construire un nouveau fonctionnement d'équipe avec de nouveaux professionnels,
- D'investir pleinement le lieu de la croix rousse et
- De mettre en œuvre ce nouveau projet de service.

Dans l'immédiat, nous espérons que cela va donner lieu à de nombreux projets notamment l'intégration d'un pair aidant dans l'équipe, projet sur lequel nous travaillons depuis plusieurs mois, la création d'un espace numérique...

Nous souhaitons aussi que cela puisse prendre appui sur une réelle prise en compte de la qualité de l'accompagnement et de la participation au niveau associatif avec notamment l'amélioration de la circulation de l'information, la mise en œuvre du dossier de l'utilisateur...

XI. Annexes sava :

Annexe 1 :

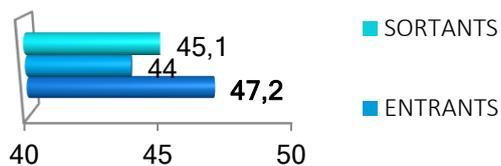
S.A.V.S.	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Nombre de places financées	150	114	114	114	114	114	114	114
File active	125	139	133	140	141	134	144	133

Annexe 2 :

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Entrées	26	30	26	25	23	16
Sorties	23	26	31	18	30	23

Annexe 3 :

Moyenne d'âge



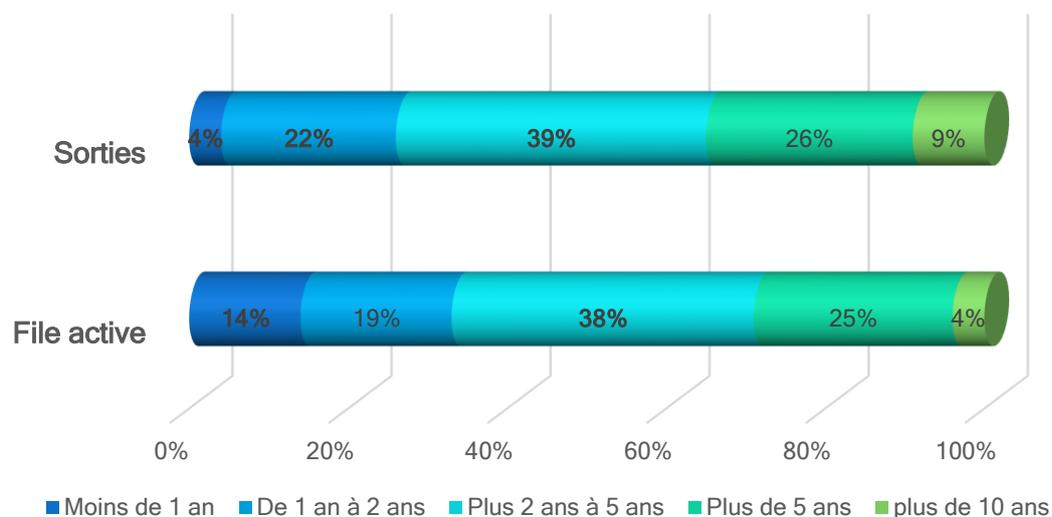
	File active	Les entrants	Les sortants
Plus âgé	70 ans	60 ans	64 ans
Plus jeune	27 ans	25 ans	29 ans

		Entrées		Sorties		File active		TENDANCE
		2022	2021	2022	2021	2022	2021	File active
Ratio homme femme	Homme	31%	65%	52%	53%	46%	49%	↘
	Femme	69%	35%	48%	47%	54%	51%	↗
Age	Age moyen	44	43	45.1	51.6	47.2	47.7	↘
	+ jeune	25	28	29	30	25	27	↘
	+ âgé	60	66	64	70	67	70	↘

Annexe 4 :

2022	File active	Sorties
Durée moyenne d'accompagnement (en année)	3.7 ans	4.4 ans
Durée max	14 ans	11 ans
Durée min	Moins 1 mois	6 mois

Durée moyenne d'accompagnement

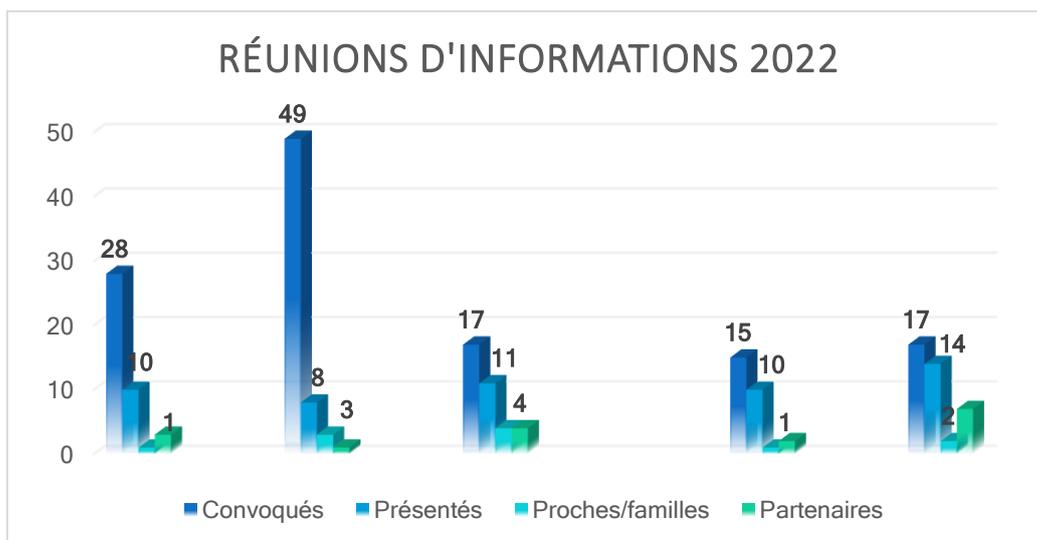


Annexe 5 :

Les notifications reçues

	2019	2020	2021	2022
Nombre	175	122	178	155
Origine	46% MDR LYON 1- Lyon 3 2- Lyon 4 3- Villeurbanne	45% MDR LYON Lyon 8 Lyon 9 3- Villeurbanne	42% MDR LYON 1. Villeurbanne 2. LYON 8 3. LYON 3	49% MDR LYON 1- Villeurbanne 2- Lyon 3 ^{ème} 3- Lyon 8 ^{ème}
Ratio hommes	55%	57%	62%	53%
femmes	45%	43%	38%	47%
Age moyen	41 ans	39 ans	40 ans	41 ans
+ âgé	70 ans	61 ans	62 ans	60 ans
+ jeune	20 ans	20 ans	19 ans	20 ans
Notifications communes				
ATMP / GRIM - % traité par AMAHC	78%	75%	56%	59%
Rdv fixés / 1 ^{er} contact	82%	37%	21%	93%
Rdv venus	38%	41%	52%	33%

Annexe 6



	Réunion collective
Rendez-vous proposés	126
Rendez-vous venus	53
Soit	42%
Fiche pré admission transmise suite à la réunion collective	86%

LES ACTIVITES TRANSVERSALES SAVS -SACJ

Les accompagnateurs sociaux du SAVS organisent avec le SACJ, des temps d'animation collectifs et transversaux :

I. Les tablées de la Canille

Les soirées du jeudi, appelées « Tablées de La Canille », sont un temps d'accueil spécifique coanimé par un professionnel de La Canille et un professionnel du S.A.V.S. Ces événements sont aussi un outil d'accompagnement collectif pour le S.A.V.S. et participent à la mise en œuvre du projet d'animation de La Canille. L'objectif des Tablées est de proposer un **espace de rencontre convivial** pour les personnes accueillies sur La Canille et les personnes accompagnées par le S.A.V.S., afin que le lien social puisse être mis en jeu différemment et pour permettre aux personnes accompagnées par le S.A.V.S. de **découvrir un nouveau lieu d'accueil dans la cité**.

Ces soirées ont lieu deux jeudis par mois, **de 17h à 20h, au café animation La Canille**. Elles peuvent aussi se dérouler à l'extérieur en fonction des événements culturels (ou autres) de la ville et des demandes des personnes. Les inscriptions sont limitées à **10 personnes en intérieur** (5 places pour des personnes inscrites à la Canille et 5 places pour des personnes accompagnées par le S.A.V.S.), et **8 personnes en extérieur**. Elles s'articulent autour d'un repas collectif et d'une animation (quizz musical, soirées à thème, etc....) en favorisant la co-construction et la co-animation des soirées avec les personnes présentes.

18 soirées ont eu lieu en 2022

II. La Culture Vous Balade

En 2022, ce temps transversal co animé par une professionnelle du S.A.V.S. et une professionnelle de la Canille, s'est déroulé une fois par mois de janvier à juin et a été suspendu de septembre à décembre en raison de l'absence d'une des professionnelles.

Ces temps ont permis **d'accueillir une dizaine de participants** sur chaque date, réunissant des personnes accompagnées par le S.A.V.S. et des personnes accueillies à la Canille.

L'idée est toujours de proposer des sorties pour répondre à deux objectifs qui sont **l'ouverture sur la cité par le biais de la culture à portée de main** et **l'appropriation d'un territoire, sur la base des souhaits des participants**.

Cette année, le groupe a été davantage force de proposition, parfois même en se mobilisant dans la recherche des infos ou des contacts à solliciter sur les lieux concernés, pour l'organisation de la sortie. Les personnes ont pu aussi faire part de leur désir, après ces 2 dernières années avec confinement, de sorties autour de la nature et de l'exercice physique. Cela a pu donner lieu à 2 sorties axées sur la re connexion à la nature et à son corps : une randonnée à la journée et une balade sensorielle dans un parc. Ces sorties sur des temps plus longs et en extérieur ont été également l'occasion de partager un pique-nique, moment convivial toujours très apprécié.

Il est proposé aux participants à la fin de chaque sortie, d'écrire et de décrire leurs impressions, leur état d'esprit du moment, ce qui leur a plu ou moins plu. Cet outil nous permet d'évaluer le niveau de satisfaction et donne lieu à un échange sur les prochains projets.

Nous pouvons remarquer l'intérêt certain de cet atelier transversal, qui permet de faire connaître le projet de la Canille et ses professionnels aux personnes accompagnées et peut faciliter ensuite leur accès à d'autres propositions d'activités.

Les sorties sont toujours proposées avec un guide spécialiste du sujet et dans un périmètre accessible en transport en commun.

Les sorties en 2022 :

- Musée Jean Couty - expo Robert Doisneau
- Pôle pixel - expo sur les effets spéciaux dans le cinéma
- Musée des pompiers- histoire et collection permanente
- Randonnée à Chasselay découverte du patrimoine historique et arboré (en journée complète)
- Balade sensorielle au parc de la tête d'or avec pique-nique
- Visite du TNP et de sa costumerie et repas au restaurant du théâtre

III. L'atelier Couture (fin en juin 2022)

Né en 2021, cet atelier se déroulait sur 2h30 une fois par mois sur le club de Voltaire. Il était coanimé par deux professionnels des clubs et une professionnelle du S.A.V.S. Des sessions de **4 ateliers consécutifs** étaient proposés afin que toutes les personnes intéressées puissent participer au cours de l'année. **Ce temps convivial, de socialisation autour du média de la couture favorise les échanges, les rencontres et permet aux personnes de s'essayer à la création ou à la reprise de vêtements.**

Un investissement a été fait par l'association Amahc et la réponse à un **appel à projet d'Handi-psy a permis d'acquérir 6 machines à coudre**, des tissus et du petit matériel de couture (fil, ciseau, mètre mesureur...).

Cet atelier a pu perdurer jusqu'au départ d'Emilie Genin en juin 2022 son initiatrice et animatrice. Nous sommes actuellement à la recherche d'un professionnel avec une compétence en couture.

IV. Le chœur éphémère

En novembre 2019 a eu lieu un premier événement « Respire ». Ce fut une rencontre entre des chœurs éphémère (Gemotion, les Amis du Pas, Entraï-aide Majolane, ATD Quart-monde, Foyer Santy, Chœurs de Solvay et de la Traboule, fondation ARHM...) regroupant des personnes accompagnées/adhérents de différentes associations et l'ensemble Vocal de Lyon dirigé par la Cheffe de Chœur Blandine Ligneau. L'ave Maria fut ainsi interprété à la Chapelle de la Trinité <https://www.youtube.com/watch?v=wjaZFyktQso>

Ce projet a eu lieu pour une deuxième édition la première semaine de juillet 2022, avec la création d'un chœur éphémère « Amahc », regroupant des personnes accompagnées par le S.A.V.S. ou accueillies dans les Accueils Collectifs de Jour.

Ce projet a été coordonné par un professionnel du S.A.V.S. Toujours sous la direction de Blandine Ligneau, en partenariat avec Le Centre de la Voix Rhône-Alpes, le concert final s'étant déroulé à la Crypte de la Basilique de Fourvière devant 350 personnes. Ce concert a eu lieu en clôture d'une semaine de stage organisée par le chef d'orchestre Bernard Tétu <https://www.bernardtetu.com/a-propos> et le Centre de la voix <https://www.centredelavoix.com/>

Deux œuvres ont été travaillées avec le Chœur éphémère d'Amahc : un chant gospel d'Afrique du Sud « SIYA HAMBABA » et l'« AVE MARIA » de Caccini , œuvres qui se sont intercalées dans le concert de fin de stage du Centre de la voix, regroupant des professionnels ou amateurs avertis. Ce concert a été accompagné au piano par un pianiste professionnel (Didier Puntos).

Des choristes de l'ensemble Vocal de Lyon se sont proposés pour soutenir le Chœur éphémère lors des répétitions

L'objectif est d'accueillir de personnes qui d'habitude ne viendraient ni assister à un concert de chant classique, ni (a fortiori) y participer. L'idée est aussi de permettre une rencontre entre des personnes initiées à la musique et des non-initiés, où chacun se laisse surprendre agréablement par l'autre, dans une participation partagée

Sur l'ensemble du projet, **22 personnes accompagnées ont participé aux répétitions (8 répétitions entre janvier et juin 2022), 10 personnes accompagnées ont participé à la représentation finale le 6 juillet 2022.**

LE DISPOSITIF LOGEMENT D'ABORD (LDA)

En 2018, AMAHC a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt de la Métropole car l'inclusion des personnes et les changements de paradigmes qu'implique « le logement d'abord » est au cœur des préoccupations et des engagements de l'association.

Le dispositif proposé a pour but de permettre à des personnes hospitalisées en psychiatrie et sans logement d'accéder à un logement de droit commun. Le logement est en effet un préalable nécessaire au processus d'inclusion et de rétablissement.

En 2021, la reconduction du financement par la Métropole a permis à une troisième professionnelle de rejoindre l'équipe du logement d'abord qui se composait de trois fois 0,25 ETP. Malgré cela l'organisation s'est fragilisée avec les départs et les absences des professionnels. Sans ressources humaines **nous avons dû mettre en veille le dispositif dès le mois de mai 2022**. Nous avons maintenu seulement l'accompagnement de quelques personnes par la cheffe de service. Aucune entrée a été faite en 2022.

Néanmoins une augmentation de la dotation de la Métropole en juillet 2022 nous a permis de repenser toute l'organisation d'un service à part entière et de créer deux postes à 0,80 ETP qui ont été recrutés en janvier 2023

Le dispositif du logement d'abord **souhaite stabiliser son activité et pouvoir répondre à de situations de relogement et développer des partenariats dans ce cadre.**

LE SERVICE LOISIRS ET VACANCES ACCOMPAGNES (SLVA)

L'année 2021 fut, pour le Service Loisirs et Vacances Accompagnés, une année de transition liée à l'incertitude de l'évolution de la crise sanitaire.

En 2022, le protocole sanitaire lié à la COVID 19 s'imposant aux organismes de vacances adaptés, s'est poursuivi malgré quelques allègements.



L'année 2022 fut surtout marquée par des difficultés de personnel sans précédents, que ce soit pour compléter l'équipe des Co responsables que pour recruter des accompagnateurs de séjours.

En raison des difficultés de recrutement, 5 séjours estivaux, tous sur la période du mois d'août, ont été annulés.

Afin de pallier ces annulations, certains vacanciers ont pu partir sur d'autres séjours et un séjour supplémentaire a été organisé en septembre.

Au final, 33 vacanciers n'ont pas pu bénéficier de nos séjours en 2022, par manque d'accompagnateurs...

C'est la première fois de toute l'histoire du service (hors année Covid 2020) qu'autant de séjours sont annulés par AMAHC.

I. Les chiffres qu'il faut retenir en 2022

Le Service Loisirs et Vacances Accompagnés a enregistré **690 inscriptions** sur l'ensemble des séjours proposés en 2022, ce qui représente **619 vacanciers** distincts. **98 séjours** (week-ends compris) ont été programmés.

En 2022, le Service Vacances a réalisé au final **6360 JV** (Journées Vacances) sur un prévisionnel de 6806 JV, ce qui représente un **taux de remplissage** de **94 %**.

33 vacanciers n'ont pas pu bénéficier de nos séjours, par manque d'accompagnateurs et **28 vacanciers** ont annulé leur séjour pour diverses raisons : Problèmes de santé, Covid, etc

- *Les week-ends*

En lien avec l'incertitude de l'évolution de la crise sanitaire, le Service Vacances avait programmé seulement **3 séjours de week-ends**. **25 vacanciers** en ont bénéficié ce qui représente un taux de remplissage de **96 %**.

- *Les séjours de printemps*

3 séjours ont été réalisés pour **21 vacanciers** inscrits et un taux de remplissage de **100 %**

- *Les séjours d'été*

80 séjours étaient prévus. 6 ont été annulés. Le taux de remplissage s'élève à **92 %**.

A noter que 60 % des séjours se déroulait en bord de mer. Ces séjours en bord de mer ont été « pris d'assaut » dès l'ouverture des inscriptions.

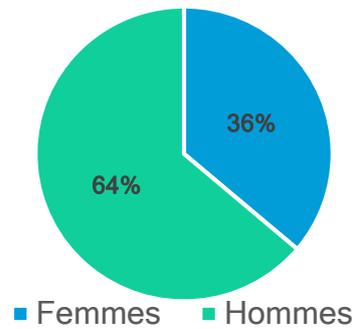
- *Les séjours d'hiver*

12 séjours ont été réalisés. **84 vacanciers** sont partis, avec un taux de remplissage de **99 %**.

II. Les Vacanciers – Photographie statistique

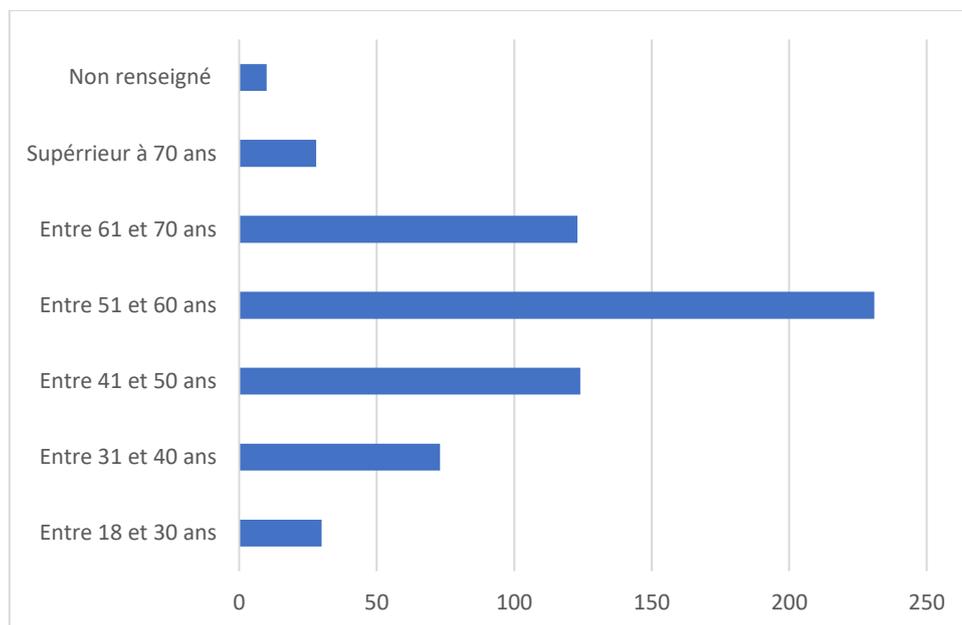
A noter que les informations communiquées ci-dessous englobent les vacanciers dont les séjours ont été annulés par AMAHC.

619 Vacanciers distincts ont été inscrits en 2022 : **224 femmes et 395 hommes**

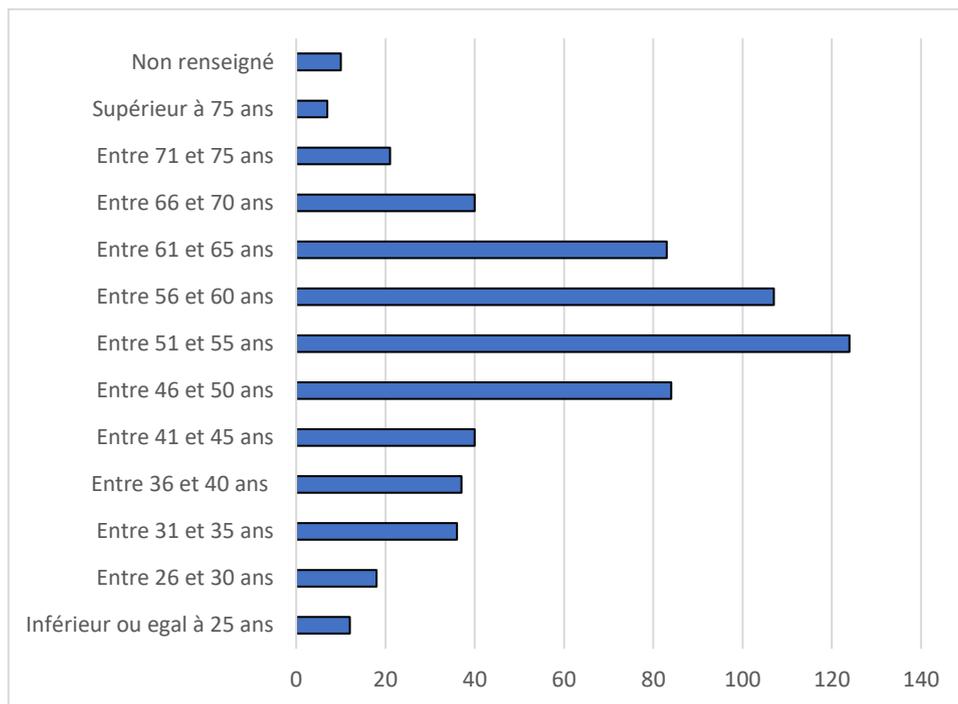


Age des vacanciers

Par tranche de 10 ans



Par tranche de 5 ans

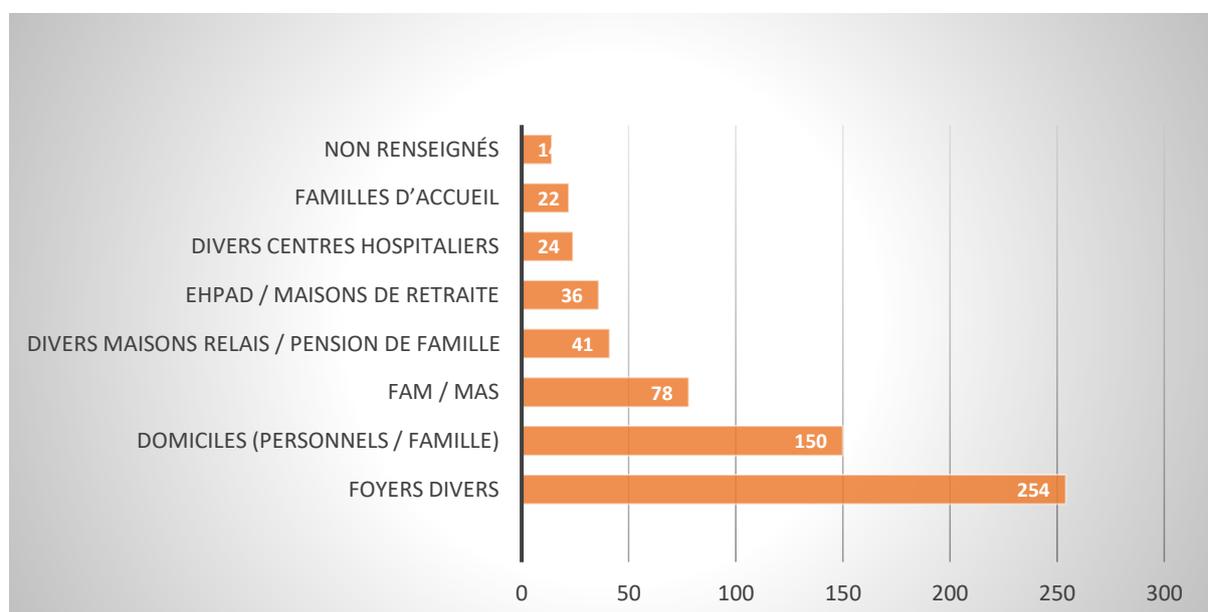


Ces tableaux font ressortir ce que nous constatons depuis plusieurs années, à savoir un **vieillessement de notre public**.

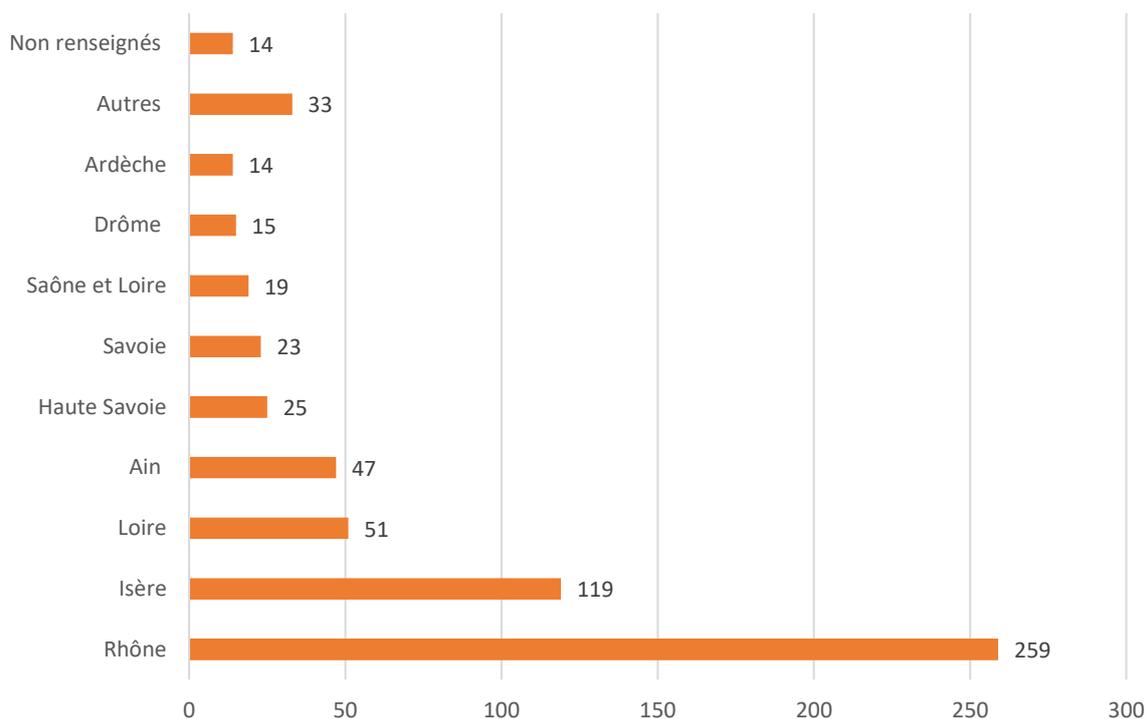
Nous avons de plus en plus de vacanciers âgés, dont le quotidien se trouve ralenti par une grande fatigabilité, un besoin de temps de repos important, et, de plus en plus souvent, nécessitant un accompagnement soutenu dans le quotidien (mobilité réduite, toilette, ...).

Le Service Loisirs et Vacances Accompagnés propose depuis plusieurs années des séjours aux rythmes adaptés appelés « Slow séjours » et « Slow séjours renforcés » et dont le succès est grandissant.

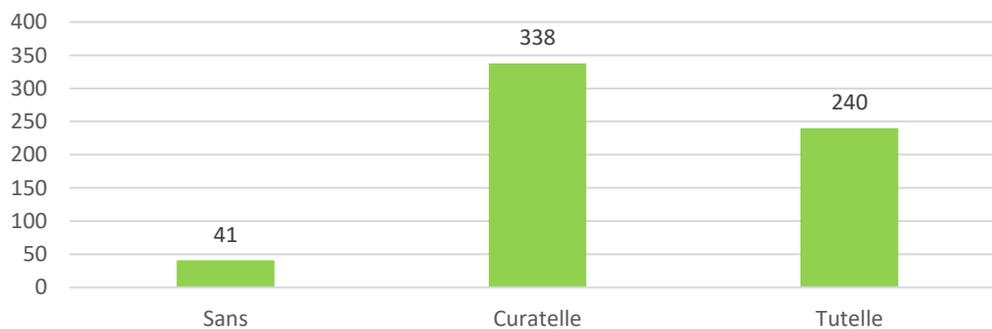
Lieux de vie des vacanciers



Provenance des vacanciers



Mesures de protection



III. L'équipe du Service Vacances

En 2022, l'équipe était composée de 3 co-responsables : Nathalie MELLERAY, Lourdes DA SILVA et Fabrice HUMBERT jusqu'au mois d'août, par vacance d'un poste de Co responsable.

Maxence LONGOBARDI a occupé le poste de Co responsable à partir du 8 août. En septembre, Fabrice HUMBERT, à sa demande, a occupé le poste d'agent administratif. Le contrat de Maxence LONGOBARDI s'est arrêté fin décembre.

A noter de grandes difficultés à recruter un Co-responsable pour compléter l'équipe avant l'arrivée de Maxence LONGOBARDI. Deux personnes ont occupé successivement ce poste mais ne sont pas restées plus de 2 semaines pour raisons personnelles.

Un poste de renfort en contrat d'engagement éducatif est recruté chaque été dont la mission principale est de palier à d'éventuelles défections de dernière minute d'accompagnateurs, de défaillance dans une équipe d'animation, ou de difficultés particulières propres à la gestion du séjour. Ce salarié participe également au bon déroulement du Service (préparation du matériel des séjours, préparation des minibus de location, petites tâches administratives, ...). En 2022, Marie BARTHE, animatrice et responsable de séjours de vacances durant l'année 2021, a occupé ce poste de mi-juin à jusqu'à début Août. Elle n'a malheureusement pu honorer son contrat initialement prévu jusqu'en septembre, pour des raisons personnelles. Plusieurs situations délicates ont nécessité son déplacement sur les séjours.

Enfin soulignons la présence et le travail toujours aussi appréciés d'Annie HEIZMANN, bénévole depuis novembre 2008.

IV. Les accompagnateurs de séjours

Comme beaucoup d'organismes de vacances adaptés, et de manière générale le secteur de l'animation, nous avons rencontré de grosses difficultés à recruter, particulièrement sur la période estivale.

Comme en 2021, nous avons toujours la contrainte d'obligation d'un PSC1 dans une équipe accompagnatrice. A cette contrainte s'ajoute celle toujours récurrente mais de plus en plus présente, l'obligation d'accompagnateurs avec le permis de conduire.

En 2022, nous avons participé à plusieurs forums Jobs d'été (Lyon 3, Hôtel de Ville Lyon, Saint Priest, Dijon, Clermont Ferrand) qui jusqu'en 2019, se sont toujours révélés des sources de recrutement assez fructueuses. Comme les organisateurs de ces forums, Nous avons été surpris par la défection impressionnante des jeunes....

Devant ce constat, pour la première fois, nous avons fait appel à une plateforme de sourcing, Hello Work, en négociant une période test de 3 mois. Un investissement onéreux mais extrêmement bénéfique. L'annonce que nous avons diffusée a été vue 40 000 fois. Nous avons réceptionné environ 1500 CV, de manière régulière pendant tout l'été.

Par le biais d'Hello Work, nous avons recruté entre 25 et 30 accompagnateurs pour nos séjours estivaux ce qui représente environ 20 % de nos accompagnateurs (certains accompagnateurs ayant effectué plusieurs séjours).

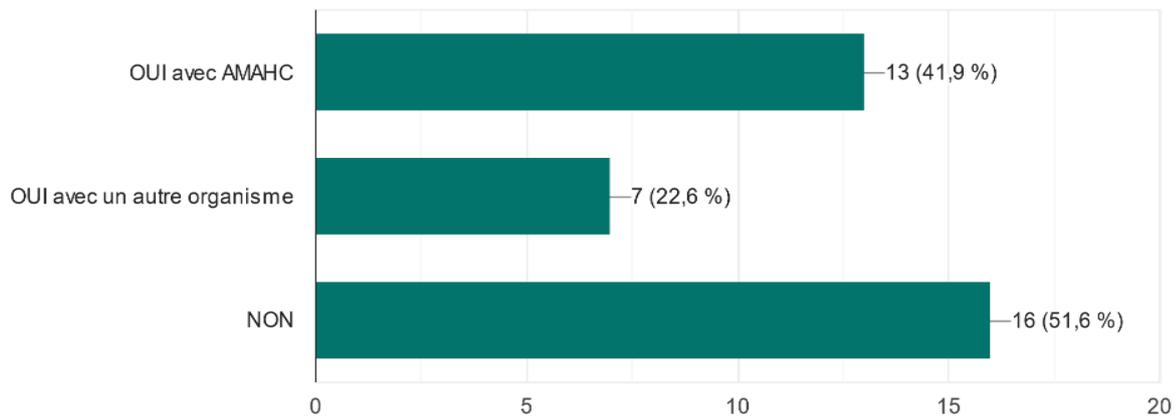
Du côté des formations externes, nous avons continué notre collaboration avec le GRAFE, pour la formation de nos responsables de séjour (5 personnes concernées) et pour une sensibilisation vis-à-vis des nouveaux accompagnateurs recrutés. Nous avons également continué à former nos accompagnateurs au PSC1 (Premier Secours Civique Niveau 1).

En septembre, un temps d'échange autour d'un pot a été organisé. Une quinzaine d'accompagnateurs étaient au rendez-vous. Pour ceux-ci, nous ressentons une vraie envie de faire vivre ces moments de séjours hors de l'été et de partager des valeurs qui nous sont chères.

A la fin de l'été, avons réalisé une enquête auprès de nos accompagnateurs. Voici quelques éléments de retour sur les 31 réponses apportées :

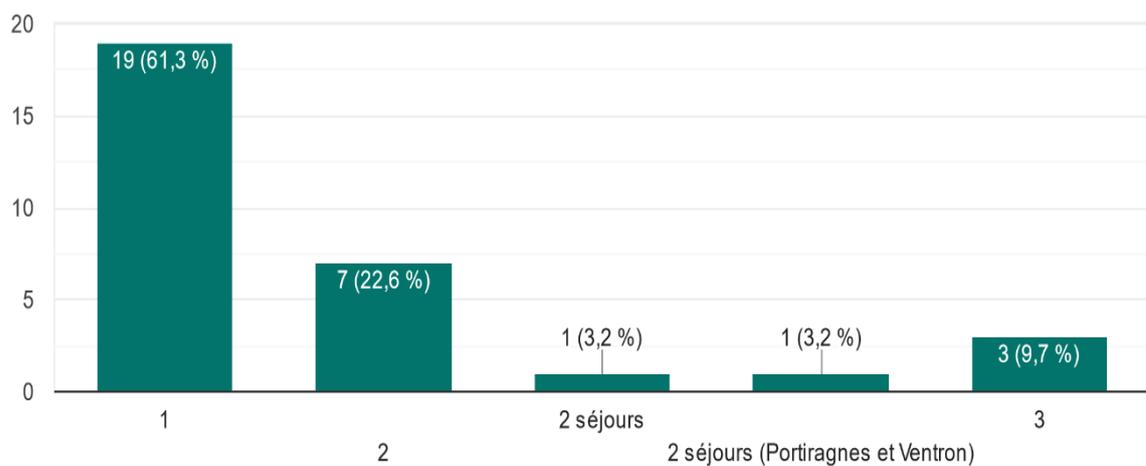
Aviez-vous déjà accompagné un séjour adapté avant cet été ?

31 réponses



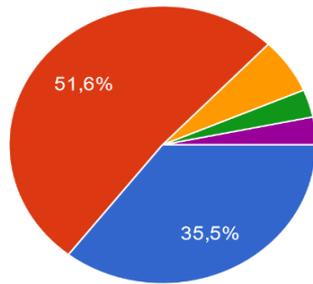
Combien de séjour.s avez-vous accompagné cet été ?

31 réponses



Quel a été votre vécu vis à vis de la charge de travail pendant votre/vos séjour.s ?

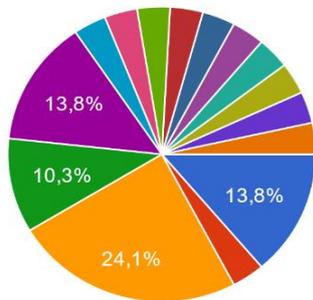
31 réponses



- Charge très élevée, pas de temps pour soi, rythme soutenu et très intense
- Charge importante qui nécessite une grande disponibilité, néanmoins que...
- Charge peu élevée, temps de repos réguliers
- Malgré le rythme, nous avons décidé de prendre du temps pour nous pour...
- Prévoir et diriger mon binôme

Quels aspects de votre mission vous ont paru difficiles ?

29 réponses

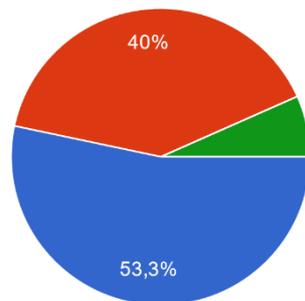


- Aucun
- La relation avec les vacancier.es
- Le travail d'équipe avec ma/mon/mes...
- La gestion tâches quotidiennes (rep...)
- L'accompagnement des vacancier.es...
- les imprévus
- Ce qui est relatif à la toilette, au corps
- Trouver des places de parking facile...

▲ 1/2 ▼

Pour vous, le suivi du séjour assuré par l'équipe de responsables du service vacances a-t-il été ?

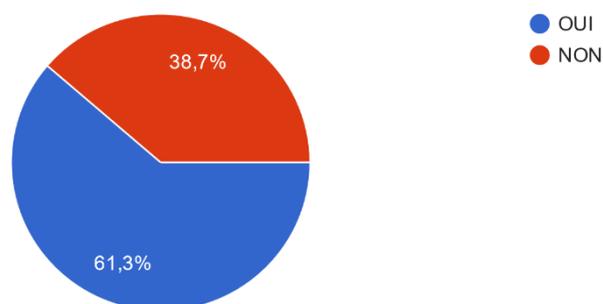
30 réponses



- Satisfaisant et régulier, réponses à la hauteur des attentes et de la situation.
- Suffisant
- Trop souvent, des appels non nécessaires
- Trop peu, j'attendais que l'on m'appelle plus régulièrement et je ne me suis pas senti.e très accompagné.e

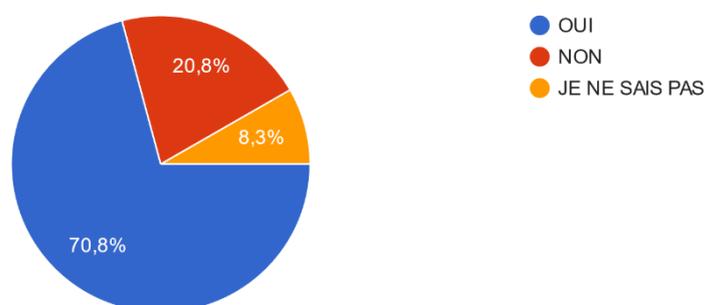
Vous est-il arrivé d'appeler l'astreinte en dehors des horaires d'ouverture du service ?

31 réponses



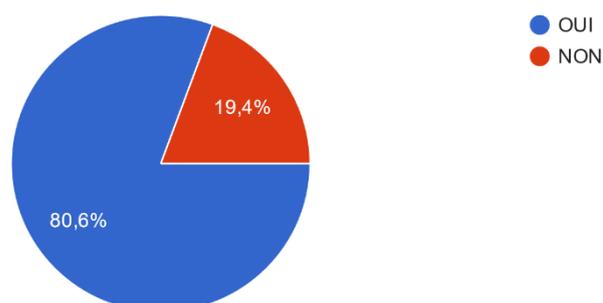
La situation nécessitait-elle une réponse immédiate ?

24 réponses



Avez-vous envie d'accompagner à nouveau des séjours avec AMAHC ?

31 réponses



V. Le DLA (Dispositif Local d'Accompagnement)

Devant les enjeux financiers conséquents avec le remboursement d'un PGE (Prêt Garanti par l'Etat) suite à la crise du COVID en 2020, le Service souhaitait entamer une réflexion autour de ses modèles économique (offre – prix – commercialisation) et organisationnel.

Suite à un appel à projet auprès de Rhône Développement Initiative, nous avons pu bénéficier d'un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)

Le DLA est un dispositif public qui permet d'accompagner les associations employeuses qui souhaitent s'engager dans une démarche de consolidation économique de leurs activités, de développement et de pérennisation des emplois. Le DLA permet un diagnostic quel que soit le domaine d'action : comptabilité, gestion, stratégie de communication, recherche de financements, etc... Il préconise une stratégie globale avec un cahier des charges.

5 jours d'accompagnement sont prévus. Les premières rencontres ont été programmées en octobre, novembre et décembre et ont permis de recenser l'ensemble des prestations que nous pourrions proposer au public d'AMAHC, en envisageant d'éventuels besoins émergents.

VI. Santé Mentale France

La campagne d'aides aux vacances 2022 s'est ouverte, comme les années précédentes, très tardivement avec trois dates de commissions d'attributions dont deux très proches et une dernière début septembre sans intérêt (le protocole demande d'aide financière impose que la demande soit réalisée avant le départ du séjour). **80 dossiers** ont été présentés pour un montant d'aides attribué de 38 950 € ce qui fait un montant moyen d'aide de **487 €** environ par personne. Cette aide permet de concrétiser des départs en vacances qui ne pourraient se réaliser sans.

VII. Le déménagement

Le Service Loisirs et Vacances Accompagnés a déménagé en novembre dans ses nouveaux locaux, rue Voltaire. Le déménagement s'est passé sans encombre et rapidement. Les impacts sur l'organisation et la continuité du travail ont été quasiment inexistantes ! La configuration des locaux permettra d'améliorer les temps de départ et retour pour les vacanciers.

LE SERVICE FORMATION

Durant l'année 2022, nous avons poursuivi l'activité par 4 sessions de la formation « Droit, Handicap, participation sociale » à destination des personnes concernées du territoire et une pour les salariés d'AMAHC. Nous avons également développé une nouvelle formation pour les élus au conseil de la vie sociale.

Un de nos enjeux était de renforcer l'équipe de formatrices et de formateurs par des rencontres régulières et des temps de travail dédiés.

Le service formation s'est installé en octobre sur notre site de Voltaire où les formations sont maintenant dispensées.

I. L'offre de formation

- *La formation Droit, Handicap, Participation sociale pour les personnes concernées*

Le service formation a vu le jour à AMAHC en novembre 2020 pour la mise en œuvre de la formation « Droits, Handicap, Participation sociale » (DHP) financée par la Fondation de France.

En effet, le « collectif Tou-tes concerné-es 69 ! » a mandaté AMAHC en lien avec Coordination 69 afin d'organiser et dispenser cette formation. Le collectif assure un groupe de suivi de la formation constitué en comité de pilotage du projet (personnes concernées et professionnels).

Cette formation propose aux personnes vivants ou ayant vécu des troubles psychiques et résidant dans le Rhône ou la Métropole de Lyon de suivre gratuitement ce cycle de formation.

L'objectif est de développer des compétences pour pouvoir agir, que ce soit au sein d'associations, ou de manière plus générale, au sein de la société.

Les domaines abordés visent à procurer des apports sur la connaissance du handicap, les questions de droits humains, les textes légaux. Deux séances visent à améliorer les capacités d'analyse, de formulation et de communication. La dernière séance se construit autour des apports des stagiaires, du partage de leurs lieux ressources et de leur retour d'expérience. Un temps est également dédié à l'évaluation.

En 2022, **42 personnes** se sont **inscrites** à la formation et **35 ont été formées** sur **4 sessions de formations**.

Les sessions de formation s'organisent sur une demi-journée sur 6 semaines d'affilée dans la mesure du possible (hors vacances scolaires). En 2022, elles ont eu lieu à la fois sur le site de Voltaire (2) et celui de Vaise (1). Les stagiaires plébiscitent le site de Voltaire, plus accessible pour eux.

Nous avons également organisé une session à Tarare en partenariat avec l'association La Roche qui nous a mis à disposition ses locaux afin de permettre aux personnes concernées du nord-ouest du département d'y participer. Nous souhaitons continuer à proposer ponctuellement cette formation hors Métropole. Cette année, elle se fera sur l'Arbresle en partenariat avec l'association GRIM qui nous accueille.

- *La formation Droit, Handicap, Participation sociale pour les professionnels d'AMAHC*

AMAHC a souhaité former ses salariés sur ces notions. Nous avons dimensionné la formation sur 4 demi-journées au lieu des 6 initiales afin de mobiliser les salariés sur 2 journées seulement. La première formation a eu lieu en janvier 2022 et a réuni 10 personnes dont **9 salariés** et la chargée de mission de la Coordination 69. Cette formation est réalisée en lieu et place d'une journée d'intégration pour les nouveaux salariés.

- *La formation des élus au Conseil à la Vie Sociale (CVS)*

En 2022, nous avons créé une nouvelle formation destinée aux élus représentants des personnes concernées, des administrateurs, des salariés, de la direction des établissements dans lesquels nous intervenons. Réparties sur 4 à 5 demi-journées, nous formons les stagiaires autour des questions de handicap, de législation en lien avec le conseil à la vie sociale, la participation des personnes concernées en établissement et à la facilitation de leur prise de parole.

Une première session de formation s'est réalisée avec l'association La Roche, en janvier et février puis en septembre 2022 afin de proposer une dernière séance comme retour d'expérience suite à la formation.

Les stagiaires ont exprimé leur satisfaction suite à cette formation ce qui nous a incité à son déploiement vers d'autres structures comme cela a été le cas cette année 2023 à ESPOIR 73.

La formation aux Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)

Une salariée d'AMAHC, Evelyne Pellet, a suivi la formation de formatrice délivré par PSSM France afin de devenir formatrice. Nous pourrions ainsi proposer des formations PSSM en 2023.

II. Les ressources humaines

Au 1^{er} janvier 2022, afin de développer le service formation, le **poste de coordination** est passé de 0,2 à **0,3 ETP** avec pour missions de :

- Créer de nouvelles formations,
- Former une équipe de professionnels,
- Communiquer notre offre auprès de nos partenaires et personnes concernées,
- Trouver de nouveaux clients.

Les équipes de formateurs sont composées de professionnels d'AMAHC, de pair-aidants d'ESPAIRS et de formateurs pairs.

En 2022, **3 pairs aidants** de la plateforme ESPAIRS ont travaillé dans le service : Anne Royneau jusqu'en juin, Guillaume Luquet de janvier à mars et Flavien Odorin en avril.

3 formateurs pairs : Mathilde Canet depuis avril, Jane Planelles jusqu'en juin, Yvan Caillot depuis octobre.

4 formateurs professionnels d'AMAHC : Mélanie Higuero, Christophe Ladret, Valérie Declerck et Nathalie Melleray jusqu'en juin.

Comme nous pouvons le voir, les professionnels ont beaucoup bougé en 2022 malgré notre souhait de stabilité et de créer une équipe de formateurs solide et pérenne. L'enjeu est donc de poursuivre pour faire équipe, proposer des formations aux intervenants formateurs afin d'asseoir leurs postures et développer une boîte à outils en tant que formateurs.

Jusqu'à son départ d'AMAHC en décembre 2022, Brigitte Cayla-Robert, assistante administrative a collaboré à l'élaboration de documents administratifs et a été un soutien pour la gestion administrative de la formation.

III. L'évaluation des formations

Le groupe de suivi de la formation « Droit, Handicap, participation sociale » mené par le « collectif Tou-tes concerné-es 69! » auquel participe la coordonnatrice de la formation d'AMAHC, a proposé des outils pour l'évaluation de la formation. Ce groupe mène également des entretiens individuels 3 à 6 mois après la formation avec des stagiaires volontaires afin de connaître les effets de la formation sur le quotidien de la personne.

Des groupes focus sont également organisés 6 à 12 mois après la formation en s'appuyant sur les « rapports d'étonnement » survenus lors des entretiens individuels.

Nous nous appuyons sur ces outils d'évaluation pour les formations que nous menons par ailleurs.

IV. La communication

Une des missions de la coordonnatrice est de communiquer sur les formations auprès des partenaires, des personnes concernées et d'éventuels nouveaux clients.

Nous avons créé de nouveaux supports pour se faire, pour les stands, les conférences, les structures, Gems et collectifs.

En 2022, nous avons présenté le service lors d'une assemblée de la Coordination 69, au colloque Réhab d'Angers, aux Etats généraux du 22.10.22 à Lyon, au Repsy à Grenoble ainsi que dans plusieurs structures du médico-social.

Nos ex-stagiaires sont souvent nos meilleurs ambassadeurs et ambassadrices de la formation. En 2022, Chantal Janin, vice-présidente du GRIM a pu ainsi présenter la formation dans plusieurs structures de cette association et nous la remercions.

V. Perspectives pour 2023

En 2023, le déploiement du service passera par l'augmentation à la fois du temps de travail de la coordonnatrice et celle des offres de formations. Cela nécessitera également d'étoffer l'équipe de formateurs et formatrices. La création de nouvelles formations passe par un travail d'ingénierie de formation et d'expérimentation incontournable.

Nous devons aussi travailler à l'obtention de la certification Qualiopi et trouver de nouvelles ressources pour pérenniser le service.

LES SERVICES SUPPORT

I. Le Service Administratif

Les services administratifs de l'association ont été fortement sollicités en 2022. La diversification des activités, ces dernières années, nécessite le suivi d'un nombre croissant de budgets. L'impact en termes de gestion du personnel et l'exigence de qualité sont également importants.

Depuis la naissance d'AMAHC, les projets suivants ont en particulier été développés et sont suivis en 2022 :

- Dispositif Logement D'Abord
- Création et développement du service Formation
- Mise en œuvre de la participation des personnes concernées
- Financement des Permanences d'Accueil et d'Orientation par la CPAM

En parallèle, des projets ponctuels ont été menés et sont encore en cours de réalisation :

- Demande de subvention pour la rénovation énergétique du site de Vaise
- Suivi du projet de mise en place du dossier unique informatisé
- Suivi du projet de changement de logiciel du service vacances

Enfin, le développement croissant de la dématérialisation et des outils numériques nécessite un suivi technique et économique de plus en plus pointu pour répondre aux besoins et obligations.

Pour répondre à l'ensemble de ces défis, une équipe répond présent ! Face aux évolutions de ces dernières années, elle s'est adaptée et a connu des modifications organisationnelles.

Le service comptable était composé, jusqu'en mars 2020, d'un chef de service (1 ETP), d'une comptable (1 ETP) et d'une aide-comptable (0,80 ETP). Il a été acté, suite au départ de la comptable, de procéder à une réorganisation visant à embaucher un(e) comptable à 0,80 ETP et un poste de renfort à 0,70 ETP sur la période estivale. Cela permettait de faire face au surcroît d'activité lié à l'organisation des séjours vacances. Le poste de renfort a trouvé toute sa pertinence dès la première année. L'expérience a donc été renouvelée en 2022.

Cependant, face à l'impossibilité de pourvoir le poste de comptable faute de candidature satisfaisante, nous avons décidé d'aller plus loin encore. Nous avons promu notre aide-comptable sur un poste de comptable technicien qualifié à temps plein en octobre 2022. L'équipe sera complétée par le recrutement, toujours en cours à la fin de l'année 2022, d'un poste d'assistant(e) ressources humaines à 0,80 ETP. Cela permettra de nous adapter aux évolutions actuelles de notre secteur mais aussi de l'économie d'une manière générale (Développement de la politique de ressources humaines, mise en place d'indicateur etc...).

En outre, la mise en place d'un poste d'assistante qualité, dès le mois de février 2022, vise à accompagner les enjeux de développement et de la nécessité de suivis qui en découle. Un plan d'action est en cours d'élaboration. Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) a été écrit. Les risques psycho-sociaux font l'objet d'une évaluation qui sera finalisée en 2023. Les évaluations réglementaires des services seront suivies de manière plus efficiente. Les opérations de maintenance et travaux sur les différents sites feront l'objet d'un contrôle et d'opérations correctives plus régulières.

En 2023, si l'équipe est au complet, nous devrions être en capacité de définir, à tous les niveaux, des indicateurs de suivis, de les renseigner et d'en tirer les enseignements nécessaires.

II. Le service qualité

Le poste d'assistante qualité a été créé, en février 2022, afin de structurer la démarche qualité au sein d'AMAHC, favoriser et encourager l'appropriation d'une « culture qualité » par tous et toutes et s'engager dans une dynamique d'amélioration continue.

Ce poste est occupé par Virginie MALLET, anciennement co-responsable du service loisirs et vacances depuis 2002.

• Le COPIL Qualité

L'annonce de la constitution d'un COPIL Qualité au sein d'AMAHC s'est faite à l'occasion de l'AG en juin 2022. Personnes concernées, professionnels et administrateurs ont été appelés à manifester leur intérêt à rejoindre ce comité de pilotage.

En octobre 2022, le 1^{er} COPIL Qualité s'est tenu en présence de personnes concernées et professionnels représentant l'ensemble des services de l'association, de membres du Comité des Personnes Concernées, de la direction et de membres du Conseil d'Administration.

L'attachement à la qualité des services de l'association s'est exprimé dans le groupe dès la première rencontre :

- « poursuivre la qualité de l'accompagnement, des activités qui sont très bénéfiques »
- « apporter ma contribution personnelle à cette démarche »
- « faire correspondre attentes et besoins des personnes concernées à la qualité de ce que l'on propose »
- « trouver des solutions aux problèmes »
- « pouvoir évaluer, rendre compte de nos actions »
- « la qualité de l'accueil c'est important ! »

A raison d'une fois par trimestre, le comité de pilotage aura pour mission de :

- Définir les priorités des actions de la démarche qualité à mener au sein de l'association,
- Valider des documents & procédures
- Mesurer la satisfaction
- Faire des propositions d'actions d'amélioration de la qualité des services/de l'accompagnement

Pour cela le COPIL va progressivement se doter d'outils propres au suivi des actions et à l'amélioration de la qualité.

Ainsi, depuis le mois d'octobre une *Fiche d'Évènements Indésirables* (FEI), travaillée et validée par le COPIL Qualité, a été remise en place. Son usage par les professionnels et personnes concernées reste encore à étendre et amplifier

- **LA PARTICIPATION DES PERSONNES CONCERNÉES**

Afin de soutenir et amplifier la participation des personnes concernées dans les différentes instances de la vie associative, l'Observatoire de la Participation, inscrit dans le nouveau projet associatif, verra le jour dans le courant de l'année 2023.

Le suivi des indicateurs nécessite la mise en place d'outils permettant de suivre leur évolution. Ainsi, depuis le mois d'avril 2022, une fiche d'émargement est renseignée dans les instances et groupes de travail impliquant des personnes concernées et adressée à l'Observatoire. En appui sur celle-ci, un tableau est renseigné et permet de collecter les données de la participation au sein d'AMAHC.

Cette action doit être systématisée afin de valoriser la présence et l'implication des personnes concernées au sein des différentes instances et de la vie associative.

- **Le DUERP**

En matière de prévention, une évaluation a été menée afin de repérer les risques professionnels potentiels auxquels sont exposés les salarié.es de l'association. Ainsi, le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) a été mis à jour en juillet 2022.

En collaboration avec la direction et la membre élue au Conseil Économique et Social (CSE) un plan de prévention et d'actions a été travaillé afin d'identifier les moyens de prévention existants et les actions d'amélioration à mettre en œuvre afin d'améliorer la maîtrise du risque et limiter ses potentiels effets.

Ce plan d'action est désormais intégré au plan d'action de l'association. Le suivi, la priorisation et l'évaluation de ce plan d'action est assuré par le COPIL Qualité qui en fera régulièrement retour au CSE et à la Direction.

Dans la continuité de cette démarche, une seconde phase d'évaluation aura lieu courant 2023, et portera sur les risques psychosociaux auxquels sont exposés les professionnels.

- **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

La loi de Transition Énergétique impose le tri à la source et la collecte séparative des déchets papier-carton, métal, plastique, verre et bois à tous les établissements de plus de 20 salariés.

Depuis novembre 2022, afin d'agir dans le cadre de sa responsabilité sociétale et environnementale, l'association a mis en place une collecte du papier et de carton sur ses sites de Voltaire et X-Rousse. Cette prestation a été confiée à l'entreprise adaptée ELISE à Villeurbanne, la collecte a lieu toutes les 8 semaines dans les bureaux.

En parallèle, des poubelles spécifiques ont été réinstallées sur les sites afin de donner les moyens aux professionnels de participer sur leur lieu de travail au tri sélectif.

Au-delà de ces actions, une campagne de réglage des températures a eu lieu et des études de faisabilité et recherches de subvention afin de réduire les consommations énergétiques et améliorer le confort des personnes concernées et des professionnels.

Cet engagement de l'association dans la réduction de son impact environnemental et sociétal doit se poursuivre et s'amplifier, porté par tous les acteurs de l'association, gouvernance, professionnels et personnes concernées dans une réflexion commune pour l'intérêt de tous.

- **HYGIENE & SÉCURITÉ**

Un suivi des différentes visites et contrôles est désormais centralisé en collaboration avec les équipes de terrain et chefs de service. Les outils et procédures mis en place visent à faciliter les modalités opérationnelles et garantir la sécurité des personnes concernées et professionnels sur l'ensemble de nos sites.

- **PERSPECTIVES**

Pour l'année à venir des enjeux importants sont attendus dans le cadre de la démarche qualité.

Ainsi, l'évaluation du SACJ au regard du nouveau référentiel qualité de la Haute Autorité de Santé aura lieu dans le courant du 1^{er} semestre 2023. Les résultats du rapport attendus pour juillet devraient permettre de définir encore davantage la stratégie qualité du service au bénéfice des personnes accueillies.

La mesure de la satisfaction des personnes concernées sera également une priorité avec une formation proposée aux membres du COPIL Qualité qui devrait permettre aux équipes de mieux formaliser le recueil, valoriser les actions et améliorer encore le service rendu.

LA VIE INSTITUTIONNELLE

LE COMITE DES PERSONNES CONCERNEES (CPC)

Le Comité des Personnes Concernées initialement composé de 7 personnes a vu des départs et des arrivés dans le groupe : Christelle et Pascale ont décidé de quitter le comité.

Nous les remercions pour leur investissement.

Ismail, Thibault, Alain et Philippe B ont rejoint le regroupe. Ces arrivés ont donné un nouveau souffle au comité qui s'est ainsi renforcé et redynamisé.

Le CPC était donc à la fin de l'année 2022 composé de 9 membres (sur 12 possibles) : 8 hommes et 1 femme. Le groupe reste donc ouvert à toute nouvelle candidature.

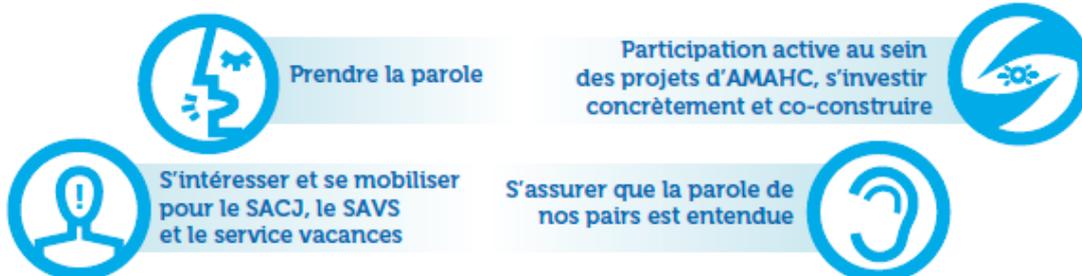
Pour les accompagner dans leurs missions, le CPC a accueilli deux professionnelles : la première étant la Directrice de l'association, Katia Amoretti et la seconde la secrétaire, Mélanie Higuero.

Le comité a pu également inviter des professionnels sur ses temps de réunion. Le plus souvent, il s'agissait d'une invitation pour présentation d'un document institutionnel, d'un nouveau projet, ou pour une demande d'avis du comité. Ont ainsi pu être invités : le responsable administratif et financier, les responsables de services (SACJ et SAVS) et la responsable qualité.

En 2022, le groupe s'est réuni tous les mois (sauf période estivale) sur le site de Voltaire. Ces rencontres mensuelles ont permis au groupe de s'informer, d'échanger et de préparer les missions pour lesquelles il est investi.

A la demande de ses membres, il a été mis en place avant chaque réunion, la possibilité de prendre un repas ensemble. Le repas, pris sur le club puis livré par Messidor, est offert par l'association AMAHC. Le groupe a également partagé un repas au restaurant au mois de juin et décembre 2022, offert par l'association.

Les missions du représentant du comité



L'année 2022 a été encore une fois, une année très riche en interventions

Le groupe est très souvent sollicité pour participer à différentes instances internes ou externes à l'association. Ne pouvant pas participer à tout, chaque membre décide en concertation avec le groupe de répondre favorablement aux demandes quand cela est compatible avec leurs emplois du temps et l'intérêt de chacun. Ainsi en 2022, les membres du groupe ont pu participer aux :

- Groupes d'expression collective et aux Instances collectives de parole d'AMAHC
- Conseils d'administration d'AMAHC : suite à la démission de Pascale, Laurence a été élue par ses pairs, représentante titulaire au sein du Conseil.
- Bureau d'AMAHC : il s'agit ici d'une grande avancée associative prévue par les nouvelles dispositions statutaires de l'association. Ali et Bernard ont ainsi été élus pour représenter le groupe au sein de cette instance. Ali a été nommé à la vice-Présidence
- Comités de pilotage et groupes de travail du nouveau projet associatif
- Comités de pilotage du projet de service du Service d'Accueil Collectif de Jour et du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale.
- Comités de pilotage de la démarche qualité
- A la rédaction de la gazette associative

Le groupe a poursuivi l'amélioration de son fonctionnement :

- Mise à jour de l'affiche du CPC
- Animation des séances et rédaction des Comptes rendus par les membres du CPC
- Activation de l'adresse mail CPC
- Le groupe a pu bénéficier de formations dispensées aux professionnels de l'association. Ont ainsi pu être formés : Laurence à la Formation PSC1, Alain à la formation incendie / évacuation, Thibault à la formation PSSM et Laurence à la formation sur les directives anticipées.

Les membres du groupe sont également intervenus dans des instances pour présenter le CPC : Intervention Repshy et participation aux états généraux du collectif tous et toutes concernées-

Des représentants du CPC ont participé à des entretiens de médiations et ont pu être les porte-paroles de réclamation.

Le CPC a enfin participé à la réflexion sur la réorganisation des locaux et a proposé d'organiser une aide aux trajets vers les différents sites.

Les projets et perspectives du CPC pour l'année 2023 sont :

- Ecriture du Règlement intérieur du CPC
- Poursuite de la rédaction de la gazette
- Formation au recueil de la satisfaction
- Participation à l'observatoire de la participation
- Devenir des ambassadeurs AMAHC
- Mise en place d'une commission restauration
- Tenir un tableau récapitulatif par année des participants aux différentes instances

LE COMITE PROMOTION ET COMMUNICATION

En 2022, trois salariées volontaires ont réinitié cette mission : Virginie Rauscher du service d'accueil collectif de jour, Nathalie Melleray du service Vacances et Mélanie Higuero du service administratif. Ce groupe a pour objectif de prospecter et faire connaître Amahc en présentant l'ensemble des services et leur fonctionnement.

En 2022, le groupe a tenté d'organiser une rencontre mensuelle (ce qui avait été rempli sur le premier trimestre) mais les nécessités de service ont freiné net les ambitions du comité.

Le comité promotion a ainsi réussi à organiser 3 rencontres.

- **11 janvier 2022** : rencontre de l'équipe soignante du **Centre Bipol-AIR LYON 7**
- **30 mars 2022** : rencontre de l'équipe soignante du **dispositif CADEO VILETTE -LYON 3-6-8**
- **01 avril 2022** : rencontre de l'équipe pluridisciplinaire du **Dispositif ECOCARE ARHM**

LE CENTRE DOCUMENTAIRE

Trois professionnels volontaires ont géré en 2022 ce dispositif : Kostas du SACJ, Sophie du SAVS et Mélanie du service administratif.

Le centre a ainsi pu faire l'acquisition de 24 livres, 4 CD et 7 DVD et s'est abonné à 7 revues : Club santé social, Sciences humaines, Lien social, Santé mentale, l'autre revue transculturelle, ASH et le média social numérique.

Les absences prolongées de deux professionnels puis le départ de Kostas n'ont pas permis en 2022 d'organiser un ciné débat. L'envoi de la newsletter a également dû être stoppé.

LE GROUPE D'ENTRAIDE MUTUEL : GEMOTION

En 2022, les activités de Gemotion sont progressivement revenues à la normal. Malgré une attention particulière aux gestes barrières (gel hydroalcoolique, aération, absence de bises ou de serrage de mains...), les jauges ont été supprimées, les inscriptions pour les temps conviviaux aussi. Les adhérents peuvent de nouveau venir plus spontanément et la convivialité a pu reprendre de manière plus libre.

Cette année a été marquée par des changements au niveau du Conseil d'administration :

- La présidente Agnes Borgey a démissionné car elle a été embauchée comme pair-aidante au Vinatier, Ludovic Clouvel a été élu comme président. Il a fait un travail de mise aux normes au niveau de la sécurité incendie.
- Paul Monot a quitté le Conseil d'Administration après nous avoir accompagné depuis la création du GEM, Alain Vigne l'a remplacé en tant que représentant administrateur d'AMAHC.
- L'association Orloges a été absorbée par Santé Mentale et Communauté, qui est de fait devenue notre parrain. Nous avons donc signé une nouvelle convention et accueilli Yves Saieb en binôme avec Edith Letulle.
- AMAHC nous a une nouvelle fois soutenu dans nos projets, notre parcours et notre comptabilité.

En 2022, nous avons retrouvé notre coordinatrice après une longue absence et un congé maternité. Les choses ont repris leurs cours avec l'accueil d'un stagiaire éducateur en fin d'année. Nous avons aussi fait la rencontre de Frédéric, bénévole, qui a mis en place un atelier « Paroles et Musique » où nous pouvons découvrir et faire découvrir aux autres des morceaux de musique puis prendre le temps d'en discuter et de partager nos goûts et émotions...

Nous avons profité de l'été pour rompre un peu avec l'organisation du reste de l'année. Grâce à notre partenariat avec « Culture pour Tous » nous avons profité des nuits de Fourvière, nous sommes allés à la piscine de Vénissieux tous les jeudis, nous avons profité du programme tout le monde dehors et Nature.lyon avec notamment la visite de la Cressonnière de Vaise. Nous avons aussi profité du beau temps pour des pots en ville, Molkkis, pétanques...

L'année a été ponctuée par les fêtes d'anniversaire, Noël, jour de l'An... Chaque occasion est bonne pour profiter de la convivialité du groupe et accueillir les nouvelles personnes dans une ambiance chaleureuse.

Le groupe est solide, les adhérents se soutiennent, prennent des nouvelles les uns des autres, accueillent les personnes désireuses de découvrir le GEM, que ce soit au local ou dans les Maisons des Usagers des hôpitaux psychiatriques. Nous accueillons en effet de nombreuses personnes et l'accueil chaleureux est apprécié.

LES PERSPECTIVES 2023

Notre feuille de route pour 2023 est quant à elle bien tracée, tant au niveau des services que de l'association. Pour rappel, les axes stratégiques définis dans notre projet associatif nous montrent le cap.

- Pérenniser développer, amplifier et structurer la participation
- Développer les pratiques de rétablissement et la pair aideance au sein de l'association
- Développer les missions de formation auprès des personnes concernées, des professionnels, des stagiaires et des bénévoles
- Développer la démarche qualité, et la circulation de l'information en diversifiant ses outils auprès des différentes parties prenantes

Avec quelques étapes prévues en 2023 :

- Développer la pair-aideance et renforcer nos pratiques orientées rétablissement
- Déployer le Dossier Unique de l'Usager
- Développer la démarche qualité
- Créer un observatoire de la participation (instance de veille et d'évaluation de la participation) pour garantir l'efficacité de la participation au sein de l'association et permettre un essaimage
- Renforcer nos actions autour du développement durable.
- Développer les partenariats et coopérations

Siège Social

28 rue Denfert-Rochereau – 69004 Lyon

04 72 10 90 70

N° SIRENE : 342 092 822

Présidente : Marie-Christine PILLON

Directrice : Katia AMORETTI

Les services médico-sociaux d'AMAHC sont financés par :

GRAND LYON
la métropole

AMAHC est agréé par :

GRAND LYON
la métropole



**A TOUT
FRANCE**



69
coordination
soins psychiques
et réinsertions



Rhône
Développement
Initiative

MEMBRE DES RESEAUX
FRANCE ACTIVE
Les entrepreneurs engagés
Initiative France

**Fondation
de
France**